

Annexe A

Projet d'élevage et d'accroissement de l'effectif de la harde de caribous dans le parc national Jasper

Tableaux sommaires des consultations

Activités de consultation en 2022

La protection du caribou est une question de premier plan au Canada, qui relève de plusieurs secteurs de compétence et qui retient l'attention du public. L'élevage du caribou à cette échelle constitue également une approche nouvelle en Amérique du Nord. Voilà pourquoi Parcs Canada tenait à offrir de nombreuses possibilités de participation et de discussion à propos de la proposition de projet; il s'assurait ainsi que le Projet et l'évaluation d'impact détaillée (EID) se fonde sur les meilleures connaissances et les meilleurs renseignements qui sont disponibles. Il est essentiel de tenir des consultations si l'on veut mieux comprendre les répercussions négatives possibles du projet qui est proposé et ainsi éliminer ou atténuer ces mêmes répercussions négatives dans la mesure du possible.

La présente annexe contient des renseignements plus détaillés au sujet des activités de consultation menées en 2022 ainsi que de la rétroaction reçue de la part des partenaires autochtones, des intervenants, du public et des partenaires gouvernementaux. Cela englobe la réponse de Parcs Canada à cette rétroaction ainsi que la mise à jour de l'EID pour tenir compte des commentaires reçus le cas échéant.

Consultation autochtone

Le Tableau 1 résume les activités de consultation autochtone tenues en 2022. Le Tableau 2 indique les groupes de partenaires autochtones qui ont reçu de l'information et qui ont été invités à assister à des séances de consultation et à fournir des commentaires. Le Tableau 3 désigne les groupes de partenaires autochtones qui ont assisté à au moins une séance.

Tableau 1 Activités de consultation auprès des Autochtones en 2022

Date	Activité de consultation	Participants/bénéficiaires
28 février	Lettre de mise à jour et avis de consultation	24 groupes de partenaires autochtones
7 avril	Séance d'information	13 représentants de 8 groupes
11 mai	Séance de consultation	14 représentants de 10 groupes
1 ^{er} juin	Séance de partenariat et de collaboration	12 représentants de 9 groupes
15 et 22 juin	Visites sur place	15 représentants de 12 groupes

14 juillet	Lettre faisant connaître la proposition de projet complète et l'ébauche de l'EID	24 groupes de partenaires autochtones
31 août	Avis relatif au début de la Phase 1 du processus de passation de marchés	24 groupes de partenaires autochtones, personnes-ressources sur le plan du développement économique et personnes-ressources d'entreprises appartenant à des partenaires

Tableau 2 Partenaires autochtones ayant obtenu de l'information sur le Projet et ayant été invités à participer à des activités de consultation en 2022

Nation Sioux d'Alexis Nakota	Nation Aseniwuche Winewak
Nation Bighorn Chiniki Stoney	Nation crie d'Enoch
Nation crie d'Ermineskin	Nation de Foothills Ojibway
Première Nation de Horse Lake	Nation crie de Kelly Lake
Kelly Lake Métis Settlement Society	Lac Ste. Anne Métis
Tribu Louis Bull	Métis Nation of Alberta - Région 4
Métis Nation British Columbia	Mountain Cree
Mountain Métis	Nation de Nakcowinewak du Canada
Première Nation d'O'Chiese	Première Nation de Paul
Nation crie de Samson	Simpcw
Administration tribale Stoney	Première Nation de Sucker Creek
Première Nation de Sunchild	Première Nation de Swan River

Tableau 3 Partenaires autochtones ayant participé à au moins une activité de consultation en 2022

Nation Aseniwuche Winewak	Nation Bighorn Chiniki Stoney
Nation crie de Kelly Lake	Lac Ste. Anne Métis
Tribu Louis Bull	Métis Nation of Alberta - Région 4
Métis Nation British Columbia	Mountain Cree
Mountain Métis	Première Nation d'O'Chiese

Nation crie de Samson	Simpcw
Première Nation de Sucker Creek	Première Nation de Sunchild

Consultation des intervenants

Le Tableau 4 énumère les organisations d'intervenants qui ont obtenu de l'information sur le Projet et qui ont été invitées à assister à des activités de consultation et/ou à fournir des commentaires. Le Tableau 5 désigne les organisations d'intervenants qui ont pris part à une réunion de consultation et/ou fourni des commentaires écrits sur la proposition de projet et l'EID.

Tableau 4 Organisations d'intervenants ayant obtenu de l'information sur le Projet et ayant été invitées à des activités de consultation en 2022

Club Alpin du Canada	Alberta Wilderness Association
Association of Mountain Parks Protection and Enjoyment	Backcountry Horsemen of BC
Parc national du Canada Banff	Zoo de Calgary
Caribou Conservation Breeding Foundation	Société pour la nature et les parcs du Canada, Northern Alberta Chapter et Section nationale
Fondation David Suzuki	fRI Research
Amis du parc national Jasper	Harmony Foundation
Hostelling International	Marmot Basin et téléphérique de Jasper
Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers	Municipalité de Jasper
Parc provincial du Mont-Robson	Rocky Mountain Wilderness Society
Tourisme Jasper	Tonquin Valley Adventures
Tonquin Valley Backcountry Lodge	Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary
Wilderness Committee	Wildlife Society Alberta
Wildlife Society BC	Willmore Wilderness Area
Yellowstone to Yukon	BC Parks

Tableau 5 Organisations d'intervenants ayant assisté à une réunion de consultation en 2022

Alberta Wilderness Association	Association of Mountain Parks Protection and Enjoyment
Société pour la nature et les parcs du Canada, Northern Alberta Chapter et Section nationale	Amis du parc national Jasper
Hostelling International	Municipalité de Jasper
Wilderness Committee	Wildlife Society BC
Yellowstone to Yukon	BC Parks

Consultation du public

Le Tableau 6 résume les activités de consultation publique et les soumissions reçues.

Tableau 6 Activités de consultation publique et soumissions en 2022

Date	Activité de consultation	Participants/soumissions
27 avril	Mise à jour du forum public annuel	(nombre de participants inconnu)
20 juin	Séance pour le personnel de Parcs Canada	16 participants
23 juin	Séance publique virtuelle	~25 participants
27 juin	Séance publique en personne	~25 participants
Août et septembre	Kiosques d'information à l'ancienne caserne de pompiers	3 événements
De juillet à septembre	Participation en ligne	41 réponses au sondage 10 billets publiés sur « Parlons parcs des montagnes » 324 lettres de campagne identiques 27 courriels

Consultation des partenaires gouvernementaux

Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec des partenaires d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le gouvernement de l'Alberta (l'Alberta) et le gouvernement de la Colombie-Britannique (la Colombie-Britannique) depuis un certain nombre d'années; nous avons examiné la possibilité de l'élevage à des fins de conservation du caribou comme programme de rétablissement pour la population locale (PL) de Jasper/Banff. Ces partenaires gouvernementaux ont fourni une information utile et des points de vue qui ont influé sur les premières étapes du processus d'élaboration de la proposition du Projet. Les

réunions avec ces partenaires se poursuivent. En juillet 2022, ces partenaires gouvernementaux ont obtenu la proposition de projet ainsi que l'ébauche de l'EID; on les a invités à formuler des commentaires et à transmettre leurs préoccupations le cas échéant. Les trois partenaires gouvernementaux ont fourni des commentaires écrits.

Résumé des commentaires

On a reçu des commentaires sur la proposition de projet et sur l'ébauche de l'EID de la part de partenaires autochtones, d'intervenants, de membres du public et de partenaires gouvernementaux entre avril et septembre 2022. La majorité des commentaires reçus appuyaient de façon générale la proposition de projet et reconnaissaient l'importance et l'urgence d'agir rapidement pour sauver les caribous dans le PNJ. Toutefois, certaines personnes ont également fait part d'inquiétudes par rapport au projet qui est proposé.

Tous les commentaires reçus ont été pris en compte; lorsqu'il était pertinent de le faire, les commentaires ont servi à peaufiner la proposition de projet et l'EID. Des détails plus précis concernant les commentaires reçus de partenaires autochtones, d'intervenants, du public et de partenaires gouvernementaux et abordant la façon dont la rétroaction a étoffé le Projet et l'EID sont donnés ci-après.

Partenaires autochtones

Le Tableau 7 fournit un résumé des commentaires transmis par des partenaires autochtones lors des consultations tenues en 2022, la réponse de Parcs Canada à cette rétroaction ainsi que les modifications apportées à l'EID pour tenir compte des commentaires reçus.

Tableau 7 Résumé des commentaires formulés par des partenaires autochtones lors des consultations tenues en 2022

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Projet dans son ensemble</i>		
1	Préoccupation quant au fait que le projet d'élevage de conservation ne progresse pas assez vite. Si nous attendons trop longtemps, il n'y aura plus de caribous avant même le début des activités.	Parcs Canada est d'accord pour dire qu'il est essentiel d'agir rapidement, mais il faut aussi veiller à trouver un juste équilibre entre agir rapidement et s'assurer que le Projet est mené à bien correctement et ne met pas le caribou en péril.	Aucune modification de l'EID n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
2	<p>Parcs Canada doit trouver un juste équilibre entre les intérêts divergents rattachés à l'établissement de populations de caribous viables et à la présence de visiteurs dans le parc. Les buts ne s'excluent pas les uns les autres. Les gens veulent voir des animaux, mais Parcs Canada a l'occasion de transformer l'expérience pour offrir beaucoup plus qu'une activité d'observation. Les visiteurs devraient être en mesure de comprendre pourquoi certains secteurs ne sont pas autorisés aux visiteurs et devraient comprendre que les Autochtones ont établi des liens avec le caribou. C'est à ce genre d'activité d'éducation et de sensibilisation que l'on pourrait faire participer des partenaires autochtones.</p>	<p>Parcs Canada continuera de travailler avec des partenaires autochtones en vue de créer des occasions de partenariat en faveur du rétablissement du caribou, y compris des activités d'éducation et de sensibilisation.</p>	<p>Des détails pertinents ont été ajoutés à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.</p>
<i>Collaboration autochtone</i>			
3	<p>Les partenaires autochtones doivent travailler en collaboration avec Parcs Canada si l'on veut favoriser le rétablissement du caribou. Les partenaires aimeraient profiter de possibilités de passation de marchés pendant la construction du centre d'élevage ainsi que de possibilités d'emploi et de partenariat lors de la phase d'exploitation. On a demandé à ce que Parcs Canada tienne une réunion précisément pour discuter de la dotation et des besoins relatifs à l'exploitation de l'installation et à la</p>	<p>Parcs Canada a intégré la rétroaction des partenaires autochtones dans une trousse d'avantages pour les Autochtones dans le cadre du processus de passation de marchés visant à construire l'installation d'élevage si le Projet est approuvé. Parcs Canada fournira de l'information sur le processus de passation de marchés aux partenaires autochtones à toutes les étapes qui sont pertinentes.</p> <p>Parcs Canada continuera de mobiliser les partenaires autochtones dans le cadre d'éventuelles possibilités d'emploi et de partenariat lors de la</p>	<p>Des détails pertinents ont été ajoutés aux sections 3 et 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.</p> <p>Le texte de la section 8.9 a été amélioré et comprend désormais une référence à l'élaboration d'un Plan d'inclusion des Autochtones pour garantir la mise en place d'un processus adéquat permettant une meilleure collaboration avec les partenaires autochtones si le Projet va de l'avant.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	surveillance des caribous relâchés si le Projet va de l'avant. Cette demande a été faite à de nombreuses reprises par de multiples partenaires au cours des consultations tenues en 2022. Le même genre de demande a été soulevé lors de la visite du site en 2019.	phase d'exploitation si l'on décide d'aller de l'avant avec le Projet.	Le Plan d'inclusion des Autochtones sera élaboré de concert avec des partenaires autochtones par l'entremise d'un groupe de travail autochtone qui sera mis en place dans les 6 mois suivant l'approbation du Projet. Le groupe de travail autochtone fournira des conseils et une orientation relativement à l'interprétation du savoir autochtone et à l'établissement de liens entre celui-ci et le Projet.
4	Intérêt relativement à la participation à un comité consultatif/directeur.	Parcs Canada prévoit inviter des représentants de partenaires autochtones à faire partie d'un comité consultatif.	Même si les éventuels comités consultatifs et techniques ne sont pas encore en place, les sections 2.4.5 et 8.9 de l'EID contiennent des exemples du genre de comités qui pourraient être formés et désignent les partenaires autochtones qui seraient en cause.
5	Il faudrait faire participer des partenaires autochtones au choix du nom de l'installation d'élevage.	Parcs Canada continuera de mobiliser des partenaires autochtones afin de trouver éventuellement un nom pour le centre d'élevage si jamais le Projet se concrétise.	En dehors de la portée de l'EID.
6	Des partenaires autochtones ont demandé s'ils pouvaient cueillir des plantes avant que l'on ne commence les travaux de défrichage.	Parcs Canada continuera de mobiliser des partenaires autochtones relativement à la cueillette de plantes avant les travaux de défrichage si jamais le Projet se concrétise.	Des détails ont été ajoutés à l'EID pour s'assurer que cette demande est mise en œuvre à la section 8.9.
7	Les partenaires autochtones ont demandé s'ils pouvaient récupérer les bois tombés et le cuir des caribous de l'installation.	Parcs Canada continuera de travailler en collaboration avec des partenaires autochtones au sujet de cette demande si jamais le Projet se réalise.	Des détails ont été ajoutés à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
8	Les partenaires autochtones ont demandé à ce que les arbres qui ont été coupés pour la construction de l'installation soient remis aux communautés partenaires qui en feront du bois de chauffage.	Parcs Canada continuera d'échanger avec des partenaires autochtones à propos des arbres qui sont défrichés alors que l'on effectue d'autres travaux dans le cadre de plans de récupération du bois.	Il s'avère nécessaire de mener d'autres études sur cette demande; voilà pourquoi aucun changement n'a été apporté à l'EID pour l'instant.
9	Des surveillants ou gardiens autochtones devraient protéger les caribous qui ont été relâchés.	Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires autochtones en vue d'offrir des possibilités comme celles proposées dans le présent cas.	Le texte de la section 8.9 a été amélioré et comprend désormais une référence à l'élaboration d'un Plan d'inclusion des Autochtones pour garantir la mise en place d'un processus adéquat permettant une meilleure collaboration avec les partenaires autochtones si le Projet va de l'avant. Le Plan d'inclusion des Autochtones sera élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones.
<i>Approvisionnement en caribous</i>			
10	Préoccupations à propos des répercussions potentielles sur les populations sources. Les partenaires autochtones donnent leur appui à la proposition de projet d'élevage de conservation, tant que les populations vivant à l'extérieur du PNJ ne sont pas mises en péril si des caribous sont prélevés pour former la population de reproduction. Cette inquiétude a été exprimée à de nombreuses reprises par bon nombre de partenaires.	Parcs Canada partage cette inquiétude et travaillera en étroite collaboration avec des partenaires autochtones, des partenaires gouvernementaux et d'autres experts pour s'assurer que le prélèvement du caribou n'aura pas d'incidence sur la viabilité à long terme de la population source.	La formulation dans l'EID a été améliorée pour indiquer que Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres intervenants pour éviter de compromettre la viabilité à long terme des populations sources et ainsi reconnaître que des travaux supplémentaires sont nécessaires à cet égard.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
11	Si des animaux sont prélevés de la population d'À la Pêche, Parcs Canada devrait envisager de rendre les animaux à cette même population une fois que les populations de caribous dans le PNJ seront stables.	Parcs Canada est prêt à examiner cette possibilité en collaboration avec des partenaires autochtones et des partenaires du gouvernement provincial.	La formulation dans l'EID a été modifiée dans le but de préciser que toute mesure prise à cet égard est tributaire des conversations qui sont en cours avec le gouvernement de l'Alberta.
12	Inquiétudes par rapport à la myopathie liée à la capture ainsi qu'aux répercussions de la capture sur le caribou.	La myopathie qui se développe pendant la capture et la mortalité associée à la capture et au transport constituent toujours un risque. Les connaissances acquises au cours des dernières décennies grâce à la pose de colliers sur des caribous, que ce soit pour la surveillance, le déplacement ou les enclos de maternité, ont démontré que le taux de mortalité est très bas et qu'il se situe à moins de 1 %. Parcs Canada est convaincu que l'on peut atténuer ce faible niveau de risque en adoptant des protocoles de capture stricts, en respectant les seuils établis pour la température et les temps de poursuite et en embauchant du personnel d'expérience.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Caribous reproducteurs</i>			
14	Inquiétudes concernant ce que les caribous mangeront dans l'installation. La Nation Aseniwuche Winewak participe à un programme de récolte de lichen pour le compte du parc zoologique de Calgary. Les membres de la Nation ont recommandé à Parcs Canada d'envisager un programme semblable. Ils seraient intéressés à prendre part à un tel programme.	Parcs Canada a discuté des protocoles s'appliquant au centre d'élevage, y compris de l'alimentation des animaux et des soins à prodiguer à ces derniers, avec des experts dans le domaine (p. ex. R.G. White Large Animal Research Station en Alaska, parc zoologique de Calgary, etc.). Les protocoles s'appliquant précisément au centre d'élevage à Jasper sont toujours en cours d'élaboration et seront adaptés au besoin en fonction des travaux de recherche et des activités de surveillance. Parcs Canada continuera d'échanger avec des partenaires autochtones à propos de différentes	Des détails ont été ajoutés à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		possibilités de partenariats, comme un programme de collecte de lichen.	
15	Préoccupations au sujet de la densité de la population de caribous dans le centre d'élevage.	Parcs Canada a discuté des protocoles s'appliquant au centre d'élevage, y compris de la densité de la population d'animaux et de la conception de l'installation, avec des experts dans le domaine (p. ex. R.G. White Large Animal Research Station en Alaska, le parc zoologique de Calgary, etc.). On travaille encore à la conception de l'installation. Le bien-être du caribou dans l'installation est la priorité absolue.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
16	Inquiétudes soulevées quant à la façon dont les caribous nés dans l'installation seront réintégrés dans la nature. Préoccupations concernant le fait de garder des caribous à l'état sauvage dans l'installation.	Parcs Canada prévoit adopter une approche de type « non interventionniste » autant que possible afin de s'assurer que les caribous qui seront relâchés pourront réussir à réintégrer la vie sauvage. Parcs Canada suivra de près les caribous relâchés et pourra adapter les protocoles appliqués dans l'installation au besoin. Parcs Canada a tiré des leçons d'autres projets portant sur le caribou et continuera d'en tirer.	Des détails ont été ajoutés aux sections 2.4 et 11 à propos du Plan de surveillance et de données scientifiques et des éventuels comités techniques pour atténuer les lacunes sur le plan des connaissances concernant le relâchement des animaux d'un an élevés en captivité.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
17	Préoccupations relativement à la santé et au bien-être des caribous dans le centre d'élevage. L'intention du Projet d'élevage de conservation est de préserver les animaux dans le PNJ. Toutefois, il se peut que certaines régions sacrifient leurs populations dans le cadre du Projet; Parcs Canada doit donc être prudent lorsqu'il est question des animaux qui vivent ici. S'il arrive quelque chose aux animaux ici, ce sera probablement la fin pour le caribou dans le PNJ.	Parcs Canada convient que le fait de prendre soin des caribous dans le centre d'élevage est une responsabilité importante. En ce qui a trait à l'élaboration des protocoles s'appliquant au Projet, la santé et le bien-être des caribous demeurent la priorité absolue.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Lâcher des caribous</i>			
18	Inquiétudes quant à savoir si les populations sauvages accepteront les faons qui sont nés et qui ont été élevés dans une installation.	Des éléments probants découlant d'autres projets de déplacement (p. ex. animaux provenant de South Purcell qui sont relâchés dans l'aire de répartition de Columbia North) nous démontrent que les nouveaux animaux sont acceptés rapidement dans les populations existantes. Parcs Canada suivra de près les caribous relâchés et adaptera les processus au besoin.	Des détails ont été ajoutés aux sections 2.4 et 11 à propos du Plan de surveillance et de données scientifiques et des éventuels comités techniques pour atténuer les lacunes sur le plan des connaissances concernant le lâcher des animaux d'un an élevés en captivité.
19	Préoccupations liées aux impacts sur les caribous nouvellement relâchés découlant des humains.	Parcs Canada suivra de près les caribous relâchés et pourra adapter les protocoles ou même procéder à des fermetures temporaires au besoin.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
20	Inquiétudes associées au fait de lâcher des faons sans leur mère. Les jeunes caribous ont-ils besoin d'être entourés de caribous adultes pour apprendre à survivre dans la nature?	Parcs Canada voudra conserver les femelles au centre à des fins de reproduction; par conséquent, les mères ne seront pas relâchées en même temps que les faons. Ce ne sont pas tous les caribous qui se porteront bien en captivité; ainsi, dans certains cas, des caribous adultes pourraient être relâchés avec les faons et devenir des « tantes » auprès des animaux d'un an. Les caribous relâchés feront l'objet d'une surveillance; les protocoles et les procédures pourront être adaptés au besoin.	Des détails ont été ajoutés aux sections 2.4 et 11 à propos du Plan de surveillance et de données scientifiques et des éventuels comités techniques pour atténuer les lacunes sur le plan des connaissances concernant le relâchement des animaux d'un an élevés en captivité.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Gestion adaptative/apprentissage auprès des autres</i>		
21	On a demandé d'avoir la possibilité de tirer des apprentissages des communautés autochtones qui ont acquis de l'expérience dans le cadre d'initiatives de rétablissement du caribou, comme le projet de maintien des femelles gestantes en enclos Klinse'za qui est réalisé par les Premières Nations West Moberly et Saulneau.	Parcs Canada examinera d'éventuelles possibilités permettant de faciliter cet échange de connaissances.	Des détails ont été ajoutés à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.
22	Le Projet offre la possibilité de redonner des connaissances sur le caribou que certaines communautés autochtones ont perdues au fil de l'histoire coloniale. Les Nations qui ont toujours des liens avec le caribou pourront enseigner aux Nations qui n'entretiennent plus de tels liens. Il faut offrir l'occasion aux Nations d'apprendre les unes des autres.	Parcs Canada travaillera avec des partenaires autochtones pour faciliter l'échange de connaissances entre les partenaires.	Des détails ont été ajoutés à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de ces commentaires.
	<i>Fin du projet</i>		
23	Il faudrait établir un plan pour mettre fin au Projet une fois que l'on aura réussi à rétablir les populations dans le PNJ.	Parcs Canada n'a pas l'intention de faire l'élevage de caribous pendant une période indéterminée. Le Projet continuera de faire l'objet d'une évaluation fondée sur les principales étapes; on mettra fin au Projet et on remettra le site en état quand on jugera bon de le faire.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Fermetures saisonnières/gestion des accès</i>		
24	Préoccupations relativement à l'impact des activités humaines sur le caribou. Le meilleur moyen d'atténuer les effets de l'activité humaine sur le caribou est de limiter l'accès du public ou des visiteurs à l'habitat du caribou.	Parcs Canada a mis en place des mesures bloquant l'accès à l'habitat du caribou en hiver. Peu d'éléments attestent que l'utilisation en été de l'habitat du caribou a un effet négatif sur le caribou si l'on tient compte des limites qui sont déjà en place; donc, pour l'instant, aucune fermeture à long terme de l'habitat du caribou en été n'est prévue.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
25	Ce n'est pas le même genre de visiteur qui se rend dans l'arrière-pays; il serait peut-être possible d'éduquer ces visiteurs avant qu'ils ne se rendent dans ces secteurs. Dans le cas du sentier de la Côte-Ouest, tous les randonneurs doivent regarder une vidéo d'orientation avant d'emprunter le sentier. Parcs Canada pourrait envisager de faire la même chose pour la vallée Tonquin.	Parcs Canada continuera d'échanger avec des partenaires autochtones sur des possibilités de travailler en collaboration à des programmes de sensibilisation et d'éducation portant sur le rétablissement du caribou.	Un engagement visant à collaborer avec des partenaires autochtones dans le cadre d'activités de sensibilisation et d'éducation a été ajouté à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de cette rétroaction.
	<i>Savoir autochtone, cérémonies, spiritualité</i>		
26	On a demandé la tenue d'une cérémonie du calumet avant l'exécution de tous les travaux et lors des autres étapes clés ou événements rattachés au Projet. On a souligné l'importance d'intégrer le volet de la spiritualité et des cérémonies au processus.	Parcs Canada travaillera avec des partenaires autochtones pour faciliter les cérémonies au besoin.	Ce point est présentement abordé dans l'EID; par conséquent, aucune modification n'est requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
27	On a insisté sur l'importance d'utiliser les connaissances et la culture traditionnelles pour étoffer le Projet et favoriser le rétablissement du caribou.	Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires autochtones en vue d'élaborer des processus à cet égard.	La formulation de la section 8.9 a été améliorée afin de tenir compte de ces commentaires.
28	Il serait intéressant de connaître les anecdotes des différents secteurs associés au Projet et même de viser plus large dans le parc. L'histoire coloniale de la création du parc est un volet important du scénario dans son ensemble également. Ce serait important de faire connaître ce qui existait ici avant le parc, ce qui s'est passé quand le parc a été créé et ce que l'avenir réserve au caribou dans le parc.	Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires autochtones pour définir une façon de faciliter l'échange de récits.	Un engagement visant à collaborer avec des partenaires autochtones dans le cadre d'activités de sensibilisation et d'éducation a été ajouté à la section 8.9 de l'EID afin de tenir compte de cette rétroaction.
29	Les communautés des partenaires autochtones auraient la possibilité d'interviewer des aînés et des gardiens du savoir à propos du caribou dans le cadre du Projet. Les jeunes pourraient ainsi tirer des apprentissages auprès des aînés à ce sujet.	Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires autochtones à différentes occasions, comme celle proposée dans cette recommandation.	Le texte de la section 8.9 a été amélioré et comprend désormais une référence à l'élaboration d'un Plan d'inclusion des Autochtones pour garantir la mise en place d'un processus adéquat permettant une meilleure collaboration avec les partenaires autochtones, y compris des possibilités d'échange des connaissances.
<i>Autres commentaires</i>			

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
30	Préoccupations quant à savoir si l'on exercera un contrôle des prédateurs dans l'avenir.	À l'heure actuelle, la densité de la population de loups dans le PNJ est à son plus bas et a atteint un niveau qui est favorable au rétablissement du caribou. Parcs Canada continuera de suivre de près les populations de loups dans le parc. Si les populations de loups augmentent, Parcs Canada analysera les options pour s'assurer que le rétablissement du caribou n'est pas mis en péril. Nous appliquerons des mesures de contrôle des prédateurs précises et ciblées au besoin (déplacement ou retrait de certains prédateurs).	Un ajout a été fait à la section 8.7 concernant un engagement visant à élaborer une stratégie de gestion des prédateurs qui fixera les seuils et les conditions en fonction desquels on pourra utiliser des mesures de gestion des prédateurs ciblées et localisées (déménagement ou prélèvement), au besoin, en vue de favoriser l'accroissement de la population de caribous dans l'aire de répartition du caribou de Tonquin.
31	Inquiétudes relativement aux répercussions éventuelles des changements climatiques sur le caribou. Par exemple, il pourrait y avoir éventuellement des changements dans l'abondance et la répartition du lichen.	Les effets des changements climatiques se trouvent dans le haut de la liste des menaces pour bon nombre des espèces en péril dans le PNJ. Même si les scientifiques essaient de prédire les effets des changements climatiques, nous ne pouvons anticiper chaque aspect de l'adaptation des espèces à ces changements, ni si ces changements auront un effet domino dans l'ensemble des écosystèmes. En collaboration avec des Autochtones et des chercheurs, Parcs Canada réalise d'importants travaux de recherche à l'intérieur d'aires protégées qui nous aideront à mieux comprendre les répercussions actuelles et futures des changements climatiques.	Cette préoccupation est considérée comme étant une lacune sur le plan des connaissances; elle sera abordée dans le Plan de surveillance et de données scientifiques et dans les travaux du groupe de travail autochtone en vue d'obtenir des conseils sur la façon d'intégrer le savoir autochtone dans le Projet à la section 11.
32	Préoccupations soulevées quant à l'incidence éventuelle du centre d'élevage sur les autres usages de la terre. Par exemple, si le secteur est fermé aux autres animaux, il faudrait connaître l'incidence sur le grizzli, le carcajou et d'autres espèces en péril. Tous les éléments sont interreliés.	Parcs Canada convient qu'il est primordial d'avoir une perspective plus vaste sur l'écosystème au lieu de s'attarder uniquement au caribou.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
33	Les partenaires autochtones ont observé qu'il y a beaucoup de lichen sur les branches et les arbres morts à l'emplacement où l'on propose de construire l'installation. Il faudrait récolter ce lichen avant que le site de construction ne soit débarrassé des branches et des arbres morts.	Parcs Canada étudiera cette recommandation.	La formulation de la section 8.9 a été améliorée afin de tenir compte de cette recommandation.

Intervenants

Le Tableau 8 résume les commentaires transmis par des intervenants lors des consultations tenues en 2022, la réponse de Parcs Canada à cette rétroaction ainsi que les modifications apportées à l'EID pour tenir compte des commentaires reçus.

Tableau 8 Résumé des commentaires formulés par des intervenants lors des consultations tenues en 2022

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
<i>Projet dans son ensemble</i>			
1	La Société pour la nature et les parcs du Canada se disait confiante que Parcs Canada fasse montre de diligence raisonnable en ce qui a trait à la tenue des consultations ainsi qu'à la planification et à la conception du Projet.	Sans objet	Aucune modification de l'EID n'est nécessaire.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
2	Certaines organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) ont avancé que Parcs Canada devrait envisager de repeupler simultanément toute la PL de Jasper/Banff au lieu d'attendre que la population de Tonquin atteigne 200 animaux.	Parcs Canada étudiera cette recommandation. Nous devons trouver un juste équilibre entre la croissance et la stabilité de la population de Tonquin ainsi que la possibilité d'occuper à nouveau ces autres aires de répartition. Nous devons également en apprendre davantage sur l'accroissement de la population de Tonquin avant de nous pencher sur la façon dont nous pouvons occuper à nouveau ces autres aires de répartition.	Ce commentaire ne relève présentement pas de la portée de l'EID puisque seule la question de l'accroissement de la population de Tonquin a été prise en compte à cette étape. L'EID pourrait être modifiée dans l'avenir afin de tenir compte de cette inquiétude selon le taux de réussite du programme.
<i>Emplacement et accès aux installations</i>			
3	Les ONGE avaient des inquiétudes par rapport au fait que le public devait être gardé à distance de l'installation, y compris de tout sentier se trouvant aux alentours immédiats de l'installation. Elles ont recommandé de garder l'emplacement confidentiel, d'installer un système de sécurité, de mettre un écran physique et visuel entre le public et le caribou et d'utiliser des mesures de fermeture temporaires du secteur autour des enclos de relâchement.	Parcs Canada convient que l'installation d'élevage devra être fermée au public et que nous devons prendre des mesures, notamment en posant des affiches appropriées et en instaurant des mesures de sécurité, pour prévenir toute perturbation causée par les visiteurs sur le site. Parcs Canada élaborera des programmes de sensibilisation et d'éducation pour aider le public à connaître le Projet sans se trouver sur les lieux de l'installation. Parcs Canada étudiera les recommandations spécifiques formulées par les intervenants, mais est convaincu que les outils et les règlements en place nous permettront d'empêcher les personnes du public non autorisées d'accéder à l'installation.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
4	Les ONGE sont inquiètes par rapport au nombre d'employés qui se trouveront à l'installation, à la fréquence à laquelle ils dormiront à l'installation et à l'usage qu'ils feront du paysage environnant.	Les plans opérationnels ne sont pas tous au point; cependant, Parcs Canada s'attend à ce qu'il y ait 4 ou 5 employés à l'installation pendant les heures normales de travail. Du personnel demeurera sur place la nuit seulement lors des périodes critiques, par exemple lors des périodes de mise bas ou si le risque d'incendie est élevé. Le personnel utilisera le paysage uniquement pour ses activités opérationnelles. L'installation se trouve dans la Zone II de la réserve intégrale; aucune autre utilisation n'est donc autorisée dans ce secteur. La priorité est la suivante : il ne faut pas perturber le caribou et il faut réduire au minimum les interactions entre les humains et le caribou dans l'installation. On maintiendra des zones tampons pour réduire le plus possible les perturbations visuelles et sonores pour le caribou causées par les travailleurs.	Il n'est pas nécessaire d'inclure ce niveau de détail opérationnel dans l'EID.
5	Les ONGE s'inquiètent des répercussions à long terme de l'installation si elle est construite dans la Zone II - Milieu sauvage. Elles recommandent que l'installation soit construite en causant le moins de perturbations possible, que l'on envisage une construction à faible impact, que l'on réfléchisse aux répercussions sur les autres espèces à risque et que le site soit entièrement déclassé à la fin du programme.	On prévoit instaurer un programme à long terme mais pas un programme permanent. Le centre d'élevage serait construit en ayant en tête un jour de le déclasser et de remettre le site dans son état naturel. L'EID définira les répercussions possibles pour l'environnement et pour d'autres espèces à risque dans l'emplacement qui est proposé pour l'installation. Si le projet est approuvé, l'entrepreneur utilisera les recommandations contenues dans l'EID pour élaborer des plans de protection environnementale propres au site qui garantiront la protection de l'environnement dans la mesure du possible pendant la construction.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Approvisionnement en caribous</i>			

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
6	Les ONGE s'inquiètent des répercussions potentielles sur les populations sources, surtout quand on sait qu'un certain nombre de populations sources éventuelles comptent également de faibles effectifs et doivent composer avec des pressions rattachées à la destruction de leur habitat.	<p>La priorité de Parcs Canada est de s'assurer que le retrait d'un animal ou d'un autre n'aura pas d'impact négatif sur la viabilité à long terme des éventuelles populations sources. Nous continuons de travailler avec des partenaires provinciaux et fédéraux ainsi qu'avec d'autres experts pour désigner ces populations sources.</p> <p>Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de favoriser la sécurité de l'habitat régional conformément à ce qui est décrit dans le Plan d'action visant des espèces multiples et dans le plan directeur du PNJ 2022.</p>	La formulation utilisée dans l'EID a été améliorée en vue d'indiquer que Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres intervenants pour éviter les répercussions négatives à long terme sur les populations sources et ainsi reconnaître que des travaux supplémentaires sont nécessaires à cet égard.
7	Les ONGE s'inquiètent des répercussions éventuelles sur la population d'À la Pêche si celle-ci devient une population source, surtout quand on sait que cette population doit composer avec des pressions rattachées à une insécurité face à son habitat. Elles recommandent d'opter pour une modélisation prudente qui permettra de démontrer combien d'animaux peuvent être prélevés sans menacer la stabilité de la population. Elles suggèrent aussi d'établir des partenariats et de conclure des ententes avec le gouvernement de l'Alberta à propos des animaux sources d'À la Pêche.	<p>La priorité de Parcs Canada est de s'assurer que la viabilité à long terme des populations sources n'est pas mise en péril si nous prélevons des animaux dans une population donnée, y compris dans la population d'À la Pêche. Parcs Canada est en discussion avec des partenaires provinciaux et fédéraux en vue de prendre des décisions finales quant au nombre de caribous qui pourraient peut-être être prélevés auprès des diverses populations.</p> <p>Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de favoriser la sécurité de l'habitat régional conformément à ce qui est décrit dans le Plan d'action visant des espèces multiples et dans le plan directeur du PNJ 2022.</p>	Cette préoccupation sera abordée lors des conversations en cours avec le gouvernement de l'Alberta, d'autres partenaires gouvernementaux, des partenaires autochtones et d'autres experts. Des éléments ont été ajoutés à l'EID concernant la volonté de Parcs Canada de conclure une entente multipartite avec le gouvernement de l'Alberta en vue de gérer conjointement la population d'À la Pêche.
8	Des ONGE sont inquiètes par rapport à l'utilisation de la population de la Brazeau comme animaux sources. Elles craignent que le dépeuplement complet de cette population fasse en sorte que la population finisse par ne plus connaître le paysage de la	Parcs Canada prévoit déplacer la totalité de la population de la Brazeau dans l'installation d'élevage dans le but de préserver la génétique et le comportement de cette population en raison du caractère précaire de sa survie à long terme.	La préoccupation relative à la population de la Brazeau est suffisamment évoquée dans l'EID; aucune autre modification n'est requise. Les recommandations sont actuellement hors de portée de l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>Brazeau. Elles recommandent que les animaux prélevés de la population de la Brazeau soient suivis et qu'ils soient ensuite intégrés à la population déplacée quand les animaux sont retournés dans l'aire de répartition de la Brazeau. Certaines ONGE ont aussi peur que le fait de retirer le caribou de l'aire de répartition de la Brazeau donne l'impression aux utilisateurs de l'arrière-pays qu'ils auront le droit de continuer d'utiliser cette aire de répartition quand Parcs Canada voudra réintroduire le caribou à cet endroit. Elles recommandent que Parcs Canada transmette des messages cohérents au sujet des plans de réoccupation et de la nécessité de protéger l'habitat dans le but d'occuper à nouveau ces aires de répartition. Finalement, la Wildlife Society Alberta recommande que le travail qui se fait auprès de la population de la Brazeau fasse l'objet d'un suivi et soit communiqué à grande échelle dans des ouvrages examinés par des pairs.</p>	<p>Parcs Canada suivra les animaux de la Brazeau et envisagera fermement de les ramener dans l'aire de répartition de la Brazeau puisque nous nous entendons pour dire que cela constituerait la meilleure option pour rétablir la population de la Brazeau.</p> <p>Parcs Canada reconnaît l'importance des connaissances que nous avons acquises dans le cadre de ce programme pour d'autres initiatives de rétablissement du caribou en Amérique du Nord. Nous suivrons de près et consignerons toutes les activités liées à ce programme et ferons part des connaissances acquises.</p> <p>Parcs Canada examinera les autres recommandations spécifiques des ONGE concernant la population de la Brazeau.</p>	
9	<p>Les ONGE craignent les répercussions potentielles sur la population de Tonquin si celle-ci devient une population source. Elles ont vivement recommandé que le plus grand nombre possible de caribous sauvages de Tonquin restants continuent d'occuper leur aire de répartition en vue d'accroître les chances de survie des animaux d'un an élevés en captivité une fois qu'ils</p>	<p>À l'heure actuelle, Parcs Canada envisage de capturer et de déplacer quelques mâles et peut-être quelques femelles de la population de Tonquin dans le but de préserver la génétique locale au sein de la population captive et ainsi éviter qu'elle ne disparaisse. Parcs Canada convient que le prélèvement d'animaux de la population de Tonquin ne devra pas mettre en péril cette population sachant que le processus d'accroissement risque davantage de connaître du succès si les animaux</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	seront relâchés dans cette aire de répartition.	élevés en captivité sont relâchés dans une population qui est toujours présente.	
10	Les ONGE ont fait part d'inquiétudes relativement à la myopathie liée à la capture.	La myopathie qui se développe pendant la capture et la mortalité associée à la capture et au transport constituent toujours un risque. Les connaissances acquises au cours des dernières décennies grâce à la pose de colliers sur des caribous, que ce soit pour la surveillance, le déplacement ou les enclos de maternité, ont démontré que le taux de mortalité est très bas et qu'il se situe à moins de 1 %. Parcs Canada est convaincu que l'on peut atténuer ce faible niveau de risque en adoptant des protocoles de capture stricts, en respectant les seuils établis pour la température et les temps de poursuite et en embauchant du personnel d'expérience.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
11	<p>Les ONGE s'inquiètent des répercussions possibles sur la dynamique de la population sauvage qui seraient causées par la capture et le déplacement de certains membres de la population. Le retrait des animaux sauvages pourrait avoir une incidence sur les schémas de migration et les comportements neurologiques des caribous en captivité. Cela pourrait aussi avoir une incidence sur la dynamique sociale des populations sauvages.</p> <p>Les ONGE ont formulé un certain nombre de recommandations, dont les suivantes : surveiller étroitement la santé, la dynamique, le comportement, la stabilité et la croissance de la population sauvage; définir les critères de sélection des femelles.</p>	Parcs Canada passera en revue ces recommandations dans le cadre de discussions tenues avec les partenaires provinciaux et fédéraux visant à cibler les populations sources.	Aucune modification de l'EID n'a été requise puisque cette préoccupation sera abordée lors des discussions avec les partenaires provinciaux et fédéraux sur les populations sources.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Caribous reproducteurs</i>		
12	<p>Des ONGE ont fait part d'inquiétudes concernant le fait de garder des caribous à l'état sauvage dans l'installation. Elles ont recommandé que les animaux qui sont en captivité soient gardés principalement dans des enclos extérieurs qui reproduisent autant que possible la vie sauvage, à une densité relativement faible, et que l'on s'assure d'avoir le moins de contacts possible entre les humains et les animaux. Par ailleurs, la Société pour la nature et les parcs du Canada a recommandé que l'on nourrisse les caribous se trouvant dans l'installation en leur donnant des aliments cueillis à l'échelle locale lorsque de tels aliments sont disponibles.</p>	<p>Parcs Canada est également préoccupé par cet aspect. Des experts travaillent à l'élaboration de protocoles de manipulation en se fondant sur l'expérience qu'ils ont acquise dans d'autres installations, le but étant d'essayer de limiter autant que possible les contacts entre les humains et les caribous. L'objectif est de garder les animaux d'un an qui seront relâchés dans les enclos se trouvant le plus loin des bâtiments et d'avoir le moins de contacts entre les humains et ces animaux. Seules les femelles reproductrices feront l'objet de manipulations plus intensives.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>
13	<p>Des ONGE s'inquiètent de la santé et du bien-être des caribous en captivité, notamment des éléments suivants : la densité dans l'installation, la façon dont les caribous s'adapteront à la vie en captivité; le fait de garder des femelles afin qu'elles se reproduisent plusieurs fois; le risque de transmission de maladies.</p> <p>Voici quelques recommandations retenues : travailler en collaboration avec des partenaires autochtones et des écologistes comportementaux,</p>	<p>Parcs Canada a consulté et continuera de consulter des experts en élevage d'animaux et des vétérinaires qui possèdent une vaste expérience auprès des caribous vivant en captivité dans le but d'élaborer des protocoles adéquats en matière de manipulation des animaux et de fixer la densité qui est proposée pour la population d'animaux se trouvant dans l'installation. Parcs Canada a également appris en travaillant avec d'autres projets semblables, comme des projets de maintien des femelles gestantes en enclos (p. ex. Nakusp, Mont-Revelstoke et Klinseza), pour tirer des leçons de leurs expériences relativement à la végétation, au piétinement du sol et à la santé des animaux. La santé et le bien-être de la population reproductrice et des caribous élevés en</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>qui peuvent avoir, dans les deux cas, des connaissances sur la façon d'évaluer la santé des caribous; travailler avec ces partenaires autochtones pour tenir une cérémonie avant de capturer des caribous et de les amener dans des conditions de captivité; définir les critères qui seront utilisés pour évaluer comment les individus s'adaptent à la vie en captivité; remettre en liberté, auprès de leur population sauvage, les caribous qui ne s'adaptent pas à la vie en captivité; fixer le nombre d'années maximum qu'une femelle peut demeurer dans l'installation.</p>	<p>captivité puis relâchés dans la nature sont d'une importance capitale pour Parcs Canada.</p> <p>Les détails opérationnels ne sont pas encore au point; toutefois, on se penchera davantage sur la façon dont les individus s'adapteront à la vie en captivité. Parcs Canada prévoit remettre en liberté les caribous qui ne s'adapteront pas à la vie en captivité et envisagera également de retourner dans la nature les animaux qui auront passé un certain temps à l'installation d'élevage.</p> <p>Les partenaires autochtones ont fait part de la nécessité de tenir une cérémonie lors des principales étapes clés et lorsque des mesures spécifiques seront prises dans le cadre du Projet. Parcs Canada facilitera la tenue de telles cérémonies selon les demandes formulées par les partenaires. L'écologie comportementale compte déjà parmi les différents volets du Plan de données scientifiques; cet aspect sera pris en compte.</p> <p>Parcs Canada suivra de près la santé des caribous se trouvant dans l'installation et travaille à la rédaction de protocoles visant l'atténuation et la prévention des maladies.</p>	
<i>Lâcher des caribous</i>			

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
14	Les ONGE s'inquiètent des répercussions potentielles pour les caribous élevés en captivité et les caribous sauvages si des aliments complémentaires sont donnés dans les enclos de mise en liberté. Elles recommandent que Parcs Canada établisse pendant combien de temps des aliments complémentaires seront donnés et indique de quelle façon on procédera pour sevrer les caribous élevés en captivité de ces aliments complémentaires si l'on veut s'assurer qu'ils réussissent à trouver suffisamment de fourrages sauvages.	Les détails opérationnels ne sont pas encore au point. On s'attend à ce qu'il y ait des aliments complémentaires dans les enclos de mise en liberté progressive. Parcs Canada convient qu'il faudra faire montre de prudence au moment de la transition entre les aliments complémentaires et les fourrages sauvages.	Les détails opérationnels sont hors de portée de l'EID.
15	Les ONGE ont des préoccupations par rapport à la période de temps que l'on propose de faire passer aux caribous dans les enclos de mise en liberté progressive. Elles recommandent que l'on élabore des critères pour évaluer quand l'enclos de mise en liberté progressive doit être ouvert et que l'on établisse des plans de mesures d'urgence qui seront appliqués si les jeunes caribous relâchés ne créent pas de liens avec les individus de la population sauvage.	La durée proposée pour le séjour dans l'enclos de mise en liberté progressive se fonde sur l'expérience acquise lors de déplacements antérieurs, plus précisément ceux des hardes de South Selkirk et de South Purcell. Les caribous relâchés feront l'objet d'une surveillance tandis que des adaptations seront apportées au processus de lâcher au besoin. Parcs Canada élaborera des plans de mesures d'urgence à mesure que les plans opérationnels seront peaufinés.	Les détails opérationnels sont hors de portée de l'EID.
16	Les ONGE ont recommandé que Parcs Canada envisage de se servir des animaux de la Brazeau qui ont été capturés dans le cadre d'une éventuelle réintroduction dans l'aire de la Brazeau.	Parcs Canada suivra les animaux de la Brazeau et envisagera fermement de les ramener dans l'aire de répartition de la Brazeau puisque nous nous entendons pour dire que cela constituerait la meilleure option en matière de rétablissement de la population de la Brazeau.	Cette recommandation ne relève présentement pas de la portée de l'EID puisque seule la question de l'accroissement de la population de Tonquin est prise en compte. L'EID pourra être modifiée dans l'avenir au besoin.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Gestion adaptative/apprentissage auprès des autres</i>		
17	<p>La Société pour la nature et les parcs du Canada a laissé entendre que Parcs Canada doit utiliser les meilleures données scientifiques disponibles ainsi que le savoir traditionnel pour étoffer les procédures de reproduction, d'élevage et de lâcher du caribou en vue d'optimiser le bien-être des caribous en captivité et d'accroître les taux de survie dans la nature.</p>	<p>Le travail mené en collaboration avec des partenaires et les leçons tirées d'autres projets forment un volet clé du programme qui est proposé. Depuis 2017, nous échangeons avec un certain nombre d'experts d'universités et d'institutions sur les sujets suivants : écologie démographique; écologie du caribou; élevage de conservation; génétique; santé et élevage des animaux; faisabilité de l'élevage de conservation. Cette collaboration comportait un examen scientifique sur plusieurs semaines dans le cadre duquel Parcs Canada a présenté le Projet à des scientifiques de partout dans le monde.</p> <p>Parcs Canada a travaillé avec des experts de la Large Animal Research Station, du Smithsonian Institute, des parcs zoologiques de Toronto et de Calgary, de projets de maintien des femelles gestantes en enclos (Revelstoke, Klinse-za, Nakusp), de diverses universités (Alberta, Calgary, Colombie-Britannique, Montana), etc. De plus, Parcs Canada a mobilisé et continuera de mobiliser des partenaires autochtones qui ont établi des liens étroits avec le caribou.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
18	<p>Les ONGE ont fait remarquer que le Projet est extrêmement bien placé pour démontrer de quelle façon le savoir autochtone peut être intégré à la science occidentale de manière à créer un programme holistique qui aborde plusieurs caractéristiques du paysage et des espèces. Les méthodes visant à tisser des liens entre le savoir autochtone et la science occidentale est un domaine relativement nouveau, et Parcs Canada a l'occasion de démontrer comment appliquer cette approche dans le cas du rétablissement d'une espèce.</p>	<p>Parcs Canada est déterminé à intégrer le savoir autochtone à la science occidentale en vue de renforcer le Projet. Les détails concernant la façon de procéder seront définis en collaboration avec les partenaires autochtones dans le cadre de relations établies à long terme.</p>	<p>Des éléments ont été ajoutés à l'EID afin de tenir compte de l'engagement de Parcs Canada visant à intégrer le savoir autochtone à la science occidentale dans le but d'étayer le Projet.</p>
19	<p>Un certain nombre de groupes d'intervenants ont fait savoir que le Projet pourrait permettre à Parcs Canada de travailler avec des partenaires autochtones dans un cadre de gestion concertée pour faire revenir le caribou dans le paysage. Voici quelques recommandations retenues : un Comité consultatif autochtone obligatoire, une structure de gouvernance qui comporte un cadre de décision et de collaboration et un outil de surveillance culturelle.</p>	<p>Parcs Canada fait participer des partenaires autochtones à cette proposition de projet et les consulte depuis quelques années déjà. Les partenaires autochtones ont démontré de l'intérêt pour collaborer au Projet de plusieurs façons, notamment en récoltant du lichen, en présentant des programmes de sensibilisation et d'éducation, en assurant une surveillance du caribou, en participant à la capture et au lâcher du caribou ou en prenant part à des projets d'histoire orale. Parcs Canada continuera d'examiner ces possibilités de collaboration si le Projet est approuvé.</p> <p>Parcs Canada reconnaît l'importance que prendront les perspectives et les connaissances autochtones lorsqu'il sera question d'orienter et de façonner le Projet s'il est approuvé. La structure de gouvernance du Projet n'est pas encore prête. Nous continuerons de collaborer avec les partenaires autochtones pour définir comment ils pourront coopérer de manière utile au Projet, notamment au sein de la structure de gouvernance.</p>	<p>L'EID a été modifiée en se fondant sur la rétroaction des partenaires autochtones.</p> <p>Même si les éventuels comités consultatifs et techniques ne sont pas encore en place, les sections 2.4.5 et 8.9 de l'EID contiennent des exemples du genre de comités qui pourraient être formés et désignent les partenaires autochtones qui seraient en cause.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Fin du projet</i>		
20	<p>Les ONGE croient fermement que le programme d'élevage de conservation doit avoir une date de fin ainsi qu'une stratégie de retrait. Il faudrait déclasser les installations et l'infrastructure du programme et s'assurer, par le fait même, que les conditions de l'habitat du caribou et la gestion de l'accès à celui-ci permettent aux populations de résister à des phénomènes imprévisibles et de survivre à long terme.</p>	<p>On prévoit instaurer un programme à long terme mais pas un programme permanent. Le centre d'élevage serait construit en ayant en tête un jour de le déclasser et de remettre le site dans son état naturel. Il est trop tôt pour déterminer exactement quand le résultat final serait atteint.</p> <p>Si la technique porte ses fruits, plusieurs options seront possibles pour mettre fin au programme. Si la santé et le bien-être des animaux prenant part au programme étaient compromis ou si la technique utilisée ne permettait pas de faire croître la population de Tonquin, on mettrait fin au programme.</p> <p>Le programme sera évalué sur une base périodique en fonction des principales étapes. Ce pourrait être, par exemple, après les premiers lâchers de caribous dans la population sauvage, une fois que la population de Tonquin a atteint 200 individus ou lorsque la population de la Brazeau ou de Maligne sera jugée viable.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>
	<i>Fermetures saisonnières/gestion des accès</i>		

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
21	<p>Les ONGE ont fait part de leurs inquiétudes face aux répercussions de l'usage humain sur le caribou et son habitat dans le parc.</p> <p>Voici quelques recommandations formulées : suivre l'utilisation par les humains dans les aires de répartition du caribou, en particulier à mesure que les populations augmentent; envisager d'établir des limites permanentes aux activités humaines dans les aires de répartition du caribou; intégrer les schémas d'utilisation de l'habitat du caribou aux données d'utilisation par les visiteurs pour établir un seuil de visites fondé sur des données probantes au-delà duquel on observe des effets néfastes sur le caribou.</p>	<p>Il est important de protéger l'habitat essentiel dans les parcs nationaux. Les caribous, qu'ils soient sauvages ou qu'ils aient été réintroduits dans la nature, ne pourront mener une vie épanouie si aucune mesure de protection de ce genre n'a été mise en place. Parcs Canada a travaillé de manière à protéger l'habitat et continuera de le faire, comme l'exigent la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> et la <i>Loi sur les espèces en péril</i>.</p> <p>Parcs Canada continuera de prendre d'autres mesures de rétablissement du caribou en vue d'atténuer les répercussions de l'usage humain sur le caribou et son habitat, notamment en fermant les aires de répartition du caribou qui sont occupées en hiver. Parcs Canada continuera de surveiller les répercussions des activités humaines dans les aires de répartition du caribou lors des autres saisons et prendra des mesures au besoin. Nous nous servirons des meilleurs renseignements qui sont disponibles pour étoffer les mesures de rétablissement du caribou et travaillerons en partenariat avec des responsables de projets de recherche pertinents lorsque cela sera possible.</p>	<p>Cette préoccupation est considérée comme étant une lacune sur le plan des connaissances qui sera abordée dans le Plan de surveillance et de données scientifiques à la section 11.</p>
22	<p>Les ONGE ont fait part de préoccupations concernant la gestion de l'accès des visiteurs qu'assure Parcs Canada. Plus précisément, la Société pour la nature et les parcs du Canada a mentionné que la conservation du caribou passe par la gestion des personnes.</p> <p>Voici quelques recommandations formulées : gérer où et quand les gens peuvent accéder à des secteurs du parc; définir à partir de quel seuil d'utilisation par l'humain on observe</p>	<p>Dans le PNJ, l'expérience que vivent les visiteurs sera gérée de façon à ne pas compromettre le rétablissement du caribou. En ce qui a trait à la gestion du parc, les priorités sont énoncées dans le plan directeur du PNJ 2022 et sont réglementées par la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i>.</p> <p>Parcs Canada élaborera des programmes de sensibilisation et d'éducation pour aider le public à se sentir concerné par le Projet, notamment par le rétablissement du caribou de façon plus générale pour la PL.</p>	<p>En dehors de la portée de l'EID.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	un impact sur l'utilisation par le caribou de son habitat; renseigner le public et les intervenants au sujet de la stratégie globale de rétablissement de la PL de Jasper-Barff.		
23	Les ONGE et le Club Alpin du Canada ont fait part de leur soutien à l'égard du rétablissement et de la protection de l'habitat du caribou, notamment en limitant l'usage qu'en font les humains et en restreignant l'accès aux aires de répartition du caribou en été et en hiver.	Les fermetures saisonnières ne font pas partie de la portée de la proposition du projet d'élevage de conservation; toutefois, il s'agit d'une mesure de rétablissement du caribou que l'on continuera de mettre en œuvre.	En dehors de la portée de l'EID.
<i>Autres commentaires</i>			
24	L'Association of Mountain Parks Protection and Enjoyment (AMPPE) s'est dite préoccupée par la menace que représentent les changements climatiques pour le rétablissement du caribou.	Les effets des changements climatiques se trouvent dans le haut de la liste des menaces pour bon nombre des espèces en péril dans le PNJ. Même si les scientifiques essaient de prédire les effets des changements climatiques, nous ne pouvons anticiper comment les espèces s'adapteront à ces changements, ni si ces changements auront un effet domino dans l'ensemble des écosystèmes. En collaboration avec des Autochtones et des chercheurs, Parcs Canada réalise d'importants travaux de recherche à l'intérieur d'aires protégées qui nous aideront à mieux comprendre les répercussions actuelles et futures des changements climatiques.	Cette préoccupation est considérée comme étant une lacune sur le plan des connaissances qui sera abordée dans le Plan de surveillance et de données scientifiques à la section 11.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
25	<p>Les ONGE ont des inquiétudes concernant la sécurité de l'habitat du caribou dans le parc. Elles ont observé que, pour assurer la survie à long terme du caribou dans le parc, celui-ci doit profiter d'un habitat sûr, intact et de grande qualité. Elles ont aussi noté que, si le programme porte ses fruits, le caribou reviendra dans les aires de répartition qu'il n'occupe plus, ce qui nécessite de garder dans un bon état l'habitat du caribou se trouvant dans les aires de répartition non occupées.</p>	<p>Parcs Canada reconnaît qu'il est important de protéger l'habitat essentiel dans les parcs nationaux et que les caribous, qu'ils soient sauvages ou qu'ils aient été réintroduits dans la nature, ne pourront mener une vie épanouie si aucune mesure de protection de ce genre n'a été mise en place. Parcs Canada continue de protéger l'habitat du caribou dans les aires de répartition occupées et non occupées selon ce qui est exigé dans la <i>Loi sur les espèces en péril</i>, la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> et le plan directeur du PNJ 2022.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>
26	<p>Les ONGE ont aussi des inquiétudes concernant la sécurité de l'habitat du caribou à l'échelon régional. Il est important de préserver la connectivité entre les terres fédérales et provinciales pour assurer la sécurité et le rétablissement du caribou. L'habitat critique du caribou des montagnes du Sud comprend également un habitat de type matriciel adjacent aux aires de répartition qui devraient être gérées de manière à préserver une dynamique prédateur/proie adéquate.</p> <p>Voici quelques recommandations retenues : tirer des leçons du projet Klinse-za, en particulier des efforts déployés pour assurer la protection de l'habitat et du paysage; travailler avec les administrations adjacentes et les partenaires autochtones à un programme de rétablissement du</p>	<p>Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de favoriser la sécurité de l'habitat régional conformément à ce qui est décrit dans le Plan d'action visant des espèces multiples et dans le plan directeur du PNJ 2022. Nous prendrons part à des projets de recherche pertinents chaque fois que cela sera possible. Nous continuerons de transmettre nos commentaires sur la planification de l'aire de répartition provinciale des caribous en Alberta et sur la planification de la population de caribous en Colombie-Britannique lorsque nous serons invités à le faire.</p> <p>Parcs Canada étudiera l'établissement de liens externes puisque nous sommes conscients de l'importance de ce travail. Parcs Canada continuera de tirer des leçons du projet Klinse-za et mettra en œuvre les apprentissages le cas échéant.</p>	<p>En dehors de la portée de l'EID.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	caribou à l'échelle du paysage; travailler avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et les partenaires autochtones pour créer un habitat plus sûr et davantage connecté à proximité des limites du parc national.		
27	Des intervenants ont recommandé vivement que Parcs Canada élabore et donne un programme d'éducation et de sensibilisation du public à l'intention des utilisateurs du parc qui traiterait du programme d'élevage de conservation en vue d'améliorer la compréhension et le soutien à long terme.	Parcs Canada continuera de présenter et d'offrir des programmes de sensibilisation et d'éducation pour expliquer le Projet d'élevage de conservation et le processus de rétablissement du caribou dans le parc de façon plus générale aux utilisateurs du parc.	En dehors de la portée de l'EID.
28	La Société pour la nature et les parcs du Canada est préoccupée par le fait que l'on ne réalise aucune étude de sciences sociales dans le cadre du programme. Parcs Canada devrait réaliser des sondages auprès de personnes du public et d'intervenants en vue de mesurer leur volonté de faire passer le rétablissement du caribou avant leurs propres objectifs en matière d'activités récréatives, d'évaluer la motivation des visiteurs face à la réintroduction et/ou au rétablissement du caribou et d'analyser les attentes des visiteurs en matière de gestion du caribou et de gestion des loisirs dans l'habitat du caribou. L'information obtenue en réalisant de tels travaux pourrait être utilisée pour modifier le matériel pédagogique et les communications	En règle générale, Parcs Canada ne réalise pas ce genre de recherches en sciences sociales. Les décisions en matière de gestion traitant de l'utilisation par les visiteurs et de l'intégrité écologique seront orientées par le plan directeur du PNJ 2022, le Plan d'action visant des espèces multiples (2017), la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et par d'autres lois, politiques et règlements qui sont pertinents.	En dehors de la portée de l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	et peut-être aussi pour étoffer les décisions en matière de gestion.		
29	L'Association of Mountain Parks Protection and Enjoyment a fait remarquer que les activités récréotouristiques subissent les contrecoups du programme de rétablissement du caribou. Elle a recommandé que Parcs Canada garde les voies de communication ouvertes et s'engage auprès des groupes récréotouristiques à titre de partenaire.	Parcs Canada continuera de présenter et élaborera d'autres programmes de sensibilisation et d'éducation pour expliquer le Projet d'élevage de conservation et le processus de rétablissement du caribou dans le parc de façon plus générale aux utilisateurs du parc. Nous continuerons également d'échanger avec des intervenants à propos du Projet.	Aucune modification de l'EID n'a été requise.

Public

Le Tableau 9 résume les commentaires transmis par des personnes du public lors des consultations tenues en 2022, la réponse de Parcs Canada à cette rétroaction ainsi que les modifications apportées à l'EID pour tenir compte des commentaires reçus.

Tableau 9 Résumé des commentaires formulés par des personnes du public lors des consultations tenues en 2022

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Projet dans son ensemble</i>		
1	Préoccupations relativement au fait que l'élevage pour fins de conservation se concentre uniquement sur l'accroissement de la population de caribous. Il faudra aussi prendre d'autres mesures, comme protéger et améliorer l'habitat; limiter les activités de développement dans l'habitat du caribou; imposer des restrictions saisonnières ou permanentes d'accès aux humains dans l'habitat du caribou; corriger les causes initiales de déclin des populations de caribous; sensibiliser le grand public aux mesures de rétablissement du caribou.	Parcs Canada est d'accord pour dire que l'élevage de conservation n'est qu'une façon de rétablir la population de caribous. Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre des autres stratégies de rétablissement du caribou déjà en place et envisagera d'imposer d'autres mesures selon ce qui pourrait s'avérer nécessaire dans l'avenir. Parmi ces actions, mentionnons la protection de l'habitat du caribou, les restrictions saisonnières d'accès, les activités de sensibilisation et d'éducation ainsi que la surveillance et la gestion de l'écosystème et de la faune.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
2	Préoccupations par rapport au fait que l'accroissement des populations de caribous entraînera d'autres conséquences inattendues, comme les suivantes : une hausse des visites dans l'arrière-pays pour voir des caribous, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les caribous; une lutte accrue pour obtenir une quantité limitée de ressources; une agressivité chez les caribous qui pourrait représenter un risque du point de vue de la sécurité publique; une incidence sur les sentiers pédestres et l'accès des visiteurs dans certaines parties du	Parcs Canada ne s'attend pas à une hausse significative des utilisateurs de l'arrière-pays si le Projet va de l'avant en raison des mesures en place qui réglementent les activités des utilisateurs dans la vallée Tonquin. Cette réglementation sera toujours en vigueur, que le Projet se concrétise ou non. Parcs Canada sait que, par le passé, les populations de caribous présentes dans le parc étaient beaucoup plus importantes que présentement. Parcs Canada s'attend à ce que les populations augmentent et à ce que les caribous se déplacent dans l'habitat du caribou qui n'est pas occupé à l'heure actuelle. L'habitat du caribou est toujours de grande qualité et protégé; Parcs Canada estime qu'il est possible de soutenir des niveaux de population plus élevés. Les	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>parc; des répercussions sur les adeptes de plein air et les exploitants de ranch à l'extérieur du parc.</p>	<p>caribous feront l'objet d'une surveillance tandis que des adaptations seront apportées au programme au besoin.</p> <p>Parcs Canada n'a jamais documenté d'interactions agressives entre les humains et les caribous dans le parc.</p> <p>L'impact de l'élevage de conservation et de l'accroissement de la population sur les activités de loisirs sera minime. Aucune nouvelle fermeture à long terme n'est prévue par rapport à cette proposition. Il pourrait y avoir des fermetures temporaires de courte durée, tandis que des fermetures temporaires pourraient être rétablies dans les aires de répartition qui sont présentement inoccupées si elles étaient occupées à nouveau.</p> <p>Parcs Canada ne s'attend pas à ce que les populations de caribous se trouvant dans le PNJ augmentent suffisamment pour pouvoir avoir une incidence sur les terres privées se trouvant à l'extérieur des limites du parc malgré le programme d'élevage de conservation et d'accroissement des populations.</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
3	Inquiétudes par rapport à l'objectif consistant à atteindre 200 caribous dans la population de Tonquin puisqu'il n'y a pas suffisamment de données antérieures indiquant que la population a déjà été aussi élevée. Il faudrait garder la population à 50 animaux.	<p>Même si Parcs Canada reconnaît qu'il est difficile de connaître le nombre exact de caribous qu'il y avait par le passé, des preuves fiables démontrent que les populations ont déjà été beaucoup plus grandes que présentement. Dans les années 1960, lors d'un dénombrement tenu sur une journée, on a recensé 168 individus dans la population de Tonquin; par ailleurs, les données de surveillance démontrent que la population de Tonquin s'élevait à plus de 100 animaux en 2006 et en 2008.</p> <p>Une population de 50 individus compte habituellement moins de 10 femelles reproductrices, ce qui place la population au seuil de la quasi-extinction. Si on laisse une population à 50 individus, celle-ci finira par disparaître; d'autre part, si on attend qu'une population chute sous la barre des 50 individus, il sera alors trop tard pour lancer un projet comme celui qui est proposé.</p> <p>Parcs Canada est convaincu que l'habitat actuel soutiendra une population de 200 individus; toutefois, avec le programme de surveillance continue, il sera possible d'apporter des modifications au besoin.</p>	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
4	Préoccupation quant au fait que le projet d'élevage ne progresse pas assez vite. Le temps est un facteur clé.	Parcs Canada est d'accord pour dire qu'il est essentiel d'agir rapidement, mais il faut aussi veiller à trouver un juste équilibre entre agir rapidement et s'assurer que le projet est mené à bien correctement et ne met pas le caribou en péril.	Aucune modification de l'EID n'a été requise.
5	Inquiétudes relativement au fait qu'il est trop tard pour rétablir la population de caribous.	En janvier 2021, un groupe indépendant d'experts a passé en revue la proposition d'élevage de conservation et a découvert que, selon des preuves scientifiques, un projet d'élevage de conservation pourrait favoriser le rétablissement du caribou dans le PNJ.	Aucune modification de l'EID n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
6	<p>Préoccupations rapportées quant au fait que le projet d'élevage de conservation qui est proposé représente une intervention majeure dans le cadre de laquelle il faudra nourrir et soigner des animaux, notamment leur prodiguer des soins vétérinaires. Certaines personnes se demandaient s'il existe d'autres interventions moins intensives qui pourraient être appliquées à la place ou si l'on devrait laisser l'avenir du caribou entre les mains de dame Nature. D'autres personnes ont avancé qu'une intervention humaine était essentielle et que Parcs Canada devait corriger les erreurs commises par le passé.</p>	<p>Parcs Canada reconnaît que le projet d'élevage de conservation qui est proposé est un projet de gestion de la faune intensif. Toutefois, la cause du déclin de la population de caribous dans le PNJ est liée à des mesures de gestion prises par le passé. Nous avons envisagé et évalué d'autres interventions possibles, mais les recherches menées démontrent que ces interventions ne seront probablement pas efficaces dans le contexte de Jasper. Par ailleurs, les preuves laissent voir que, si Parcs Canada n'intervient pas, les populations de caribous finiront par s'éteindre à l'échelle locale. Parcs Canada aimerait avoir la possibilité de corriger des mesures de gestion qui ont été prises par le passé. En outre, Parcs Canada a l'obligation d'essayer de protéger et de rétablir les espèces à risque, y compris le caribou.</p>	<p>Aucune modification de l'EID n'a été requise.</p>
7	<p>Préoccupations soulevées quant au financement du projet qui est proposé. Certaines personnes étaient d'avis qu'il serait préférable de dépenser l'argent ailleurs, comme dans l'entretien des immobilisations ou dans des activités de sensibilisation et d'éducation. D'autres craignaient que le financement alloué soit insuffisant, que l'inflation fasse augmenter considérablement les coûts du Projet ou qu'un changement de gouvernement entraîne la fin du financement.</p>	<p>Le gouvernement du Canada s'est engagé à rétablir les espèces à risque, et le caribou des montagnes du Sud fait partie des six espèces prioritaires ciblées. La santé et le bien-être du caribou dans l'installation est l'une des priorités absolues de Parcs Canada; on allouera du financement qui sera maintenu en conséquent.</p> <p>Pour l'instant, on estime que la construction de l'installation coûtera environ 13 M\$. Une somme supplémentaire de 2 M\$ par année serait nécessaire pour faire fonctionner le programme, notamment les activités de capture, d'accroissement et de surveillance de la recherche. Mis ensemble, les coûts du programme sont évalués à 34 M\$ pour les 10 premières années; les coûts annuels devraient diminuer après la dixième année jusqu'à la conclusion du Projet. Les estimations de coûts produites à l'aide d'experts externes s'élèvent à 54 M\$ sur 20 ans. Ces estimations de coûts, en</p>	<p>En dehors de la portée de l'EID.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		<p>particulier en ce qui a trait à la construction de l'installation, devraient normalement augmenter si l'on tient compte de la hausse rapide dans les coûts des matériaux, de l'inflation, de la pénurie de main-d'œuvre et des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement. Parcs Canada est au courant de cette possibilité; des mesures de planification d'urgence sont en place.</p> <p>L'élevage pour fins de conservation est une approche coûteuse en raison de son infrastructure connexe; toutefois, Parcs Canada croit qu'il s'agit de la meilleure option pour rétablir les populations de caribous dans le PNJ. D'autres solutions ont été envisagées; toutefois, ces autres approches, qui seraient moins coûteuses, ne sont pas réalisables.</p> <p>Du financement est alloué à Parcs Canada pour ses priorités en matière de conservation, comme le rétablissement du caribou. Le financement réservé à l'entretien des immobilisations et des infrastructures est attribué dans le cadre d'un processus distinct. Parcs Canada a investi considérablement dans les immobilisations au cours des dernières années; les investissements dans les initiatives de conservation et dans les immobilisations ne sont pas incompatibles.</p>	
<i>Emplacement et accès aux installations</i>			
8	Inquiétudes face aux répercussions à long terme de l'installation si elle est construite dans la Zone II - Milieu sauvage. On recommande de construire l'installation en entraînant le minimum de perturbations et de s'assurer de déclasser complètement le programme une fois le Projet terminé. Il faudrait envisager une	On prévoit instaurer un programme à long terme mais pas un programme permanent. Le centre d'élevage serait construit en ayant en tête un jour de le déclasser et de remettre le site dans son état naturel. Il est trop tôt pour déterminer exactement quand le résultat final serait atteint. Le programme sera évalué sur une base périodique en fonction des principales étapes en vue de fixer un résultat final qui convient.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>construction à faible impact et tenir compte des répercussions sur d'autres espèces en péril dans le secteur.</p>	<p>Le projet qui est proposé est assujéti à une EID qui définira les répercussions possibles pour l'environnement et pour d'autres espèces à risque dans l'emplacement proposé pour l'installation. Si le Projet est approuvé, l'entrepreneur utilisera les recommandations contenues dans l'EID pour élaborer des plans de protection environnementale propres au site qui garantiront la protection de l'environnement dans la mesure du possible pendant la construction.</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
9	<p>Préoccupations soulevées quant au fait que l'emplacement de l'installation pourrait avoir une incidence sur l'accès des visiteurs dans le secteur.</p>	<p>Si le Projet va de l'avant, il n'y aura aucune fermeture majeure ou à long terme de la route d'accès Geraldine; toutefois, il y aura à l'occasion des répercussions sur l'accès par le public à la route d'accès d'urgence Geraldine, aux lacs Geraldine et à la vallée Fryatt, tandis que des changements pourraient être apportés à l'offre d'accès hivernal actuel.</p> <p>1. Pendant les travaux de construction de l'installation, pour assurer la sécurité du public, il y aura probablement des fermetures temporaires ou de courte durée de la route qui permettront de réparer ou de mettre à niveau celle-ci, de débroussailler et de déboiser le site et de construire l'installation. Toutefois, Parcs Canada travaillera de concert avec l'entrepreneur pour réduire au minimum la durée des fermetures et, lorsque cela sera possible, pour planifier les travaux pendant les périodes de visites les moins achalandées. Lorsque les travaux de construction seront terminés et que l'installation sera opérationnelle, on pourra rétablir l'utilisation estivale normale de la route.</p> <p>2. Il sera nécessaire d'apporter des modifications aux présentes pistes de ski de fond et de raquette à l'extrémité sud de la route 93A et à la route d'accès d'urgence Geraldine pendant l'exploitation du centre d'élevage. Il faudra déneiger la route 93A des chutes Athabasca jusqu'au centre d'élevage sur la route d'accès d'urgence Geraldine pour permettre aux véhicules d'accéder pendant toute l'année au centre d'élevage. Nous étudions différentes options pour trouver d'autres pistes de ski et de raquette dans cette section.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
10	Inquiétudes face au risque de feu dans le secteur où l'on propose de construire l'installation d'élevage.	La conception de l'installation tient compte du risque d'incendie, y compris d'un coupe-feu, du traitement de la végétation avant la construction, des mesures de protection des bâtiments (p. ex. gicleurs et matériau ininflammable) et des sorties le long du périmètre de la clôture. On élaborera un plan de gestion du feu ainsi qu'un plan opérationnel qui comprendra des plans d'évacuation.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
11	Inquiétudes relativement à l'accès du public à l'installation. Certaines personnes estimaient que le public ne devrait pas avoir accès et recommandaient que Parcs Canada prenne des mesures pour s'assurer que les personnes du public ne puissent pas accéder aux caribous se trouvant dans l'installation ni les voir. D'autres étaient d'avis que l'installation devrait être ouverte au public pour que les gens puissent en apprendre davantage sur le caribou et sur le rétablissement de cette espèce dans le parc.	On ne peut permettre au public d'accéder à l'installation si l'on veut assurer le respect des protocoles de biosécurité et protéger la santé et le bien-être des caribous se trouvant dans l'installation. Parcs Canada mettra en place une signalisation, une clôture et des mesures de sécurité adéquates pour prévenir tout accès non autorisé à l'installation. De plus, nous élaborerons des programmes de sensibilisation et d'éducation pour que le public puisse se renseigner au sujet du rétablissement du caribou et avoir l'impression d'avoir créé un lien avec le programme sans avoir accès à l'installation.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
12	Préoccupations soulevées par rapport au fait que l'emplacement proposé ne se trouve pas dans l'habitat couramment utilisé par le caribou. Il a été recommandé de choisir comme emplacement pour l'installation le poste de gardes Sunwapta ou le poste de gardes Tonquin.	Parcs Canada a évalué de nombreux endroits avant de décider de l'emplacement proposé pour l'installation. L'emplacement qui est proposé pour l'installation se trouve dans l'habitat du caribou; même si ce n'est pas l'habitat idéal, des caribous ont été observés près du lieu proposé aussi récemment qu'en 2022. Il s'agit de l'emplacement de premier choix, car ce site : <ul style="list-style-type: none"> - est relativement tranquille et est peu touché par les perturbations d'origine anthropique; - se rapproche de l'habitat typique du caribou; - est éloigné des fortes concentrations d'autres ongulés sauvages et est complètement séparé 	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		<p>des cheptels domestiques qui pourraient être porteurs de maladies contagieuses;</p> <ul style="list-style-type: none"> - est relativement près des sites sources de caribous sauvages et des sites de relâchement des caribous élevés en captivité; - est relativement près des services publics et des services requis pour faire fonctionner les installations; - est accessible au personnel de Parcs Canada et aux spécialistes à partir de la ville de Jasper. <p>Le poste de gardes Sunwapta et la vallée Tonquin ne seraient pas des endroits appropriés. L'infrastructure existante n'est pas suffisante pour accueillir les bâtiments spécialisés et les enclos qui devront être construits. Le poste de gardes Sunwapta se trouve très près des activités commerciales et est un endroit très occupé dans le jour; ce ne serait pas l'emplacement idéal pour l'installation. Les coûts de construction de l'installation à cet endroit seraient beaucoup plus élevés. Dans le même ordre d'idées, les coûts de construction de l'installation dans la vallée Tonquin seraient extrêmement élevés, et il serait difficile pour l'équipe vétérinaire ou pour d'autres experts de faire des visites productives à l'installation et d'apporter de la nourriture et d'autres fournitures sur une base régulière.</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
13	Inquiétudes en raison de la proximité de l'installation avec l'autoroute. Sans clôture à gibier ni passage supérieur au-dessus de l'autoroute, des caribous seront tués sur l'autoroute.	Lorsqu'ils seront prêts à être relâchés, les caribous seront transportés dans les enclos de mise en liberté progressive situés près des populations existantes au lieu d'être lâchés directement dans la nature. Parcs Canada ne s'attend pas à ce que les caribous se déplacent près de l'autoroute peu de temps après leur mise en liberté, mais ils pourraient s'approcher des routes ou les traverser dans le cadre de leurs déplacements naturels à certaines périodes de l'année. Parcs Canada a mis en place des mesures d'atténuation pour réduire le risque de collision entre des caribous et des véhicules sur les routes. Aucun caribou n'a été frappé par un véhicule depuis au moins 2005.	Aucune modification de l'EID n'a été requise.
14	Inquiétudes par rapport au fait que le PNJ deviendra un ranch de caribous. On recommande de construire l'installation sur une terre privée à l'extérieur du parc.	Parcs Canada propose de construire l'installation le long de la route d'accès d'urgence Geraldine, à 30 km au sud de la ville de Jasper. Il s'agit de l'emplacement de premier choix, car ce site : <ul style="list-style-type: none"> - est relativement tranquille et est peu touché par les perturbations d'origine anthropique; - se rapproche de l'habitat typique du caribou; - est éloigné des fortes concentrations d'autres ongulés sauvages et est complètement séparé des cheptels domestiques qui pourraient être porteurs de maladies contagieuses; - est relativement près des sites sources de caribous sauvages et des sites de relâchement des caribous élevés en captivité; - est relativement près des services publics et des services requis pour faire fonctionner les installations; - est accessible au personnel de Parcs Canada et aux spécialistes à partir de la ville de Jasper. <p>La superficie de l'installation sera d'environ 65 ha, ce qui représente une très petite portion du PNJ (qui s'étend sur 11 000 km²).</p>	Aucune modification de l'EID n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Approvisionnement en caribous</i>		
15	Préoccupations à propos des répercussions potentielles sur les populations sources, dont la survie à long terme et les répercussions sociales possibles sur ces populations.	La priorité de Parcs Canada est de s'assurer que le retrait d'un animal ou d'un autre ne mettra pas en péril la viabilité à long terme des éventuelles populations sources. Nous continuons de travailler avec des partenaires provinciaux et fédéraux ainsi qu'avec d'autres experts pour définir ces populations sources.	La formulation utilisée dans l'EID a été améliorée pour indiquer que Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres intervenants pour éviter les répercussions négatives à long terme sur les populations sources et ainsi reconnaître que des travaux supplémentaires sont nécessaires à cet égard.
16	Craintes qu'il y ait des répercussions potentielles sur la population d'À la Pêche si celle-ci devient une population source. Recommandations formulées pour que l'on se penche sur les lacunes en matière de sécurité de l'habitat de cette population avant que celle-ci ne soit ciblée par le programme d'accroissement.	La priorité de Parcs Canada est de s'assurer que le retrait d'un animal ou d'un autre ne mettra pas en péril la viabilité à long terme des éventuelles populations sources. Nous continuons de travailler avec des partenaires provinciaux et fédéraux ainsi qu'avec d'autres experts pour définir ces populations sources. Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de favoriser la sécurité de l'habitat régional conformément à ce qui est décrit dans le Plan d'action visant des espèces multiples et dans le plan directeur du PNJ 2022.	En dehors de la portée de l'EID.
17	Craintes qu'il y ait des répercussions potentielles sur la population de la Brazeau si celle-ci devient une population source.	À l'heure actuelle, nous prévoyons capturer tous les animaux restants de la population de la Brazeau et les déplacer dans l'installation d'élevage. Cette population se situe nettement sous le seuil de la quasi-extinction et fait face à une extirpation imminente. En déplaçant cette population dans l'installation d'élevage, nous pourrions préserver les caractéristiques génétiques et comportementales de la population. D'autres analyses et initiatives de collaboration avec des experts et des partenaires viendront étoffer les	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		décisions portant sur toute population source éventuelle.	
18	Crainctes qu'il y ait des répercussions potentielles sur la population de Tonquin si celle-ci devient une population source. Certains craignaient que l'on perde la population de Tonquin avant que l'on ne constate un accroissement si la population n'était pas mise en captivité.	<p>Nous envisageons de capturer et de déplacer quelques mâles et peut-être quelques femelles de la population de Tonquin dans le but de préserver la génétique locale au sein de la population captive et ainsi éviter qu'elle ne disparaisse. Toutefois, nous ne voulons pas prélever tous les animaux ni menacer la stabilité de la population, car nous avons davantage de chances de réussir à accroître une population existante que de réintroduire le caribou dans la vallée Tonquin par la suite.</p> <p>D'autres analyses et initiatives de collaboration avec des experts et des partenaires viendront étoffer ces décisions.</p>	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
19	Inquiétudes rapportées quant à la diversité génétique de la population de reproduction.	Parcs Canada a l'intention de prélever des animaux auprès de populations sources qui conviennent d'un point de vue génétique et comportemental et seulement auprès de populations qui peuvent se remettre de ces retraits sans qu'il n'y ait d'incidence sur la viabilité à long terme de la population. Nous avons mené à bien plusieurs analyses génomiques à échelle fine sur les populations sources en vue d'étayer ces critères. Grâce au travail réalisé, nous avons un bon aperçu de la diversité génomique présente chez le caribou; nous comprenons qu'il faudrait prélever des animaux de plusieurs sources pour maximiser la diversité au sein de la population captive. Les activités de surveillance et de compatibilité génétiques dans la population captive seront importantes puisque nous cherchons à préserver et à maximiser la diversité génétique. Par ailleurs, il sera important d'introduire de nouveaux mâles dans l'installation sur une base régulière pour préserver la diversité génétique.	La formulation utilisée dans l'EID a été améliorée pour indiquer que Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres intervenants afin d'éviter les répercussions négatives à long terme sur les populations sources et ainsi reconnaître que des travaux supplémentaires sont nécessaires à cet égard.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
20	Préoccupations soulevées face à la myopathie rattachée à la capture.	La myopathie qui se développe pendant la capture et la mortalité associée à la capture et au transport constituent toujours un risque. Les connaissances acquises au cours des dernières décennies grâce à la pose de colliers sur des caribous, que ce soit pour la surveillance, le déplacement ou les enclos de maternité, ont démontré que le taux de mortalité est très bas et qu'il se situe à moins de 1 %. Parcs Canada est convaincu que l'on peut atténuer ce faible niveau de risque en adoptant des protocoles de capture stricts, en respectant les seuils établis pour la température et les temps de poursuite et en embauchant du personnel d'expérience.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Caribous reproducteurs</i>			
21	Préoccupations relativement à la protection contre les prédateurs assurée par l'installation.	L'installation sera dotée d'une clôture périphérique sécurisée composée d'un obstacle physique (grille à fil d'acier haute résistance) comprenant une portion enfouie dans le sol, d'un obstacle visuel (tissu ou géotextile) et d'une clôture électrique pour empêcher les prédateurs d'accéder aux enclos. Des employés vérifieront l'intégrité physique de la clôture au moins une fois par jour. Les raccordements électriques seront également vérifiés en permanence. D'autres mesures de dissuasion des prédateurs seront envisagées au besoin.	Une description plus complète de la clôture et des patrouilles a été ajoutée à la section 8.7.
22	Inquiétudes concernant ce que les caribous mangeront dans l'installation. Certaines personnes se demandaient s'il y avait des sources de nourriture, des lieux de pâturage et des sources d'eau naturelles convenables à l'endroit proposé. D'autres craignaient que, si l'on récolte des sources de nourriture sauvages pour nourrir les caribous dans l'installation, il y aurait une incidence négative sur les	Les caribous se déplaceront d'un enclos à l'autre par rotation pour qu'ils puissent avoir accès à de la végétation indigène autant que faire se peut; toutefois, Parcs Canada prévoit offrir également des boulettes de nourriture, qui ressemblent aux aliments que l'on donne aux animaux à l'Alaska Large Animal Research Station et dans plusieurs enclos de maternité. Les caribous se trouvant dans l'installation auront aussi régulièrement accès à du lichen. Les endroits où l'on procédera à la cueillette du lichen n'ont pas encore été définis, mais la priorité	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>populations sauvages qui perdraient ainsi leurs propres sources de nourriture.</p> <p>Voici quelques recommandations soumises : ensemercer le secteur afin de stimuler la production d'aliments naturels; s'assurer qu'il y a un cours d'eau naturel et des sources de fourrage normale pour éviter d'avoir à nourrir les caribous.</p>	<p>consistera à définir les secteurs se trouvant à l'extérieur des aires de répartition du caribou qui sont occupées. Parcs Canada est déterminé à travailler avec des partenaires, y compris des Autochtones, à la récolte de lichen. Notre priorité est de nous assurer que les mesures que nous prenons dans le cadre de ce programme n'ont pas de répercussions négatives sur les autres populations de caribous.</p> <p>Nous savons que la présence d'une source d'eau naturelle reproduirait ce que l'on retrouve dans la nature, mais une telle source d'eau peut contenir de la boue, être contaminée et présenter un risque plus élevé d'infection et de maladie. Par ailleurs, il faudra fournir de l'eau en hiver quand les sources naturelles ne seront pas disponibles. Parcs Canada a évalué ce compromis et a opté pour des sources d'eau plus sûres afin de favoriser le bien-être des caribous.</p>	
23	<p>Préoccupations relativement à la santé et au bien-être des caribous en captivité. Voici quelques préoccupations soulevées : transmission de maladies, en particulier la maladie débilitante chronique (MDC); façon dont le caribou s'adaptera à la vie dans une installation et au contact étroit avec des humains; densité de la population dans l'installation; manipulation de la dynamique de la population dans l'installation; fait que des caribous de différentes populations ne se reproduiront pas dans l'installation.</p> <p>Voici quelques recommandations formulées : appliquer de bonnes techniques d'élevage à l'installation;</p>	<p>La santé et le bien-être des caribous dans l'installation revêtent une importance capitale pour Parcs Canada. Les éventuelles populations sources font l'objet d'examen de santé; nous prélèverons les animaux dans des zones non touchées par la MDC. À leur arrivée dans l'installation, les animaux subiront des tests de dépistage d'un certain nombre de maladies et seront placés en quarantaine pendant un certain temps. Des protocoles de lutte contre les maladies auront été adoptés pour prévenir la propagation des maladies au sein de l'installation et dans les populations sauvages.</p> <p>Parcs Canada est d'accord pour dire qu'il est important de mettre en place des protocoles d'élevage des animaux adéquats pour l'installation. Nous avons échangé, et continuerons de le faire, avec un certain nombre d'experts des domaines de la biologie du caribou, de l'élevage de conservation et de l'élevage des animaux.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	travailler avec des experts pour déterminer comment élever des caribous en captivité; laisser le sevrage se faire naturellement; séparer les caribous dans le centre d'élevage en fonction de leur âge et de leur sexe.	<p>Parcs Canada échangera avec un comité consultatif technique externe concernant l'élevage et la santé des animaux, puis élaborera et mettra en œuvre un plan d'élevage des animaux. Le plan sera suivi et adapté au besoin, ce qui comprend de possibles changements dans l'âge de sevrage et dans la dynamique sociale au sein de l'installation pour favoriser la survie et la reproduction dans la nature.</p> <p>La dynamique sociale présente dans les populations de caribous est importante. Il a été démontré que le caribou des bois était capable de s'adapter dans le cadre d'un processus d'intégration à des populations dont il ne descend pas. Le renforcement de la diversité génétique qui découlera du fait d'avoir réuni des animaux de différentes populations aura une incidence positive pour le caribou.</p>	
24	Inquiétudes concernant le fait de garder des caribous à l'état sauvage dans l'installation.	Parcs Canada est d'accord pour dire que les animaux se trouvant dans l'installation devront être manipulés prudemment. L'objectif est de garder les animaux d'un an qui seront relâchés dans les enclos qui se trouvent le plus loin des bâtiments et d'avoir le moins de contacts entre les humains et ces animaux. Seules les femelles reproductrices feront l'objet de manipulations plus intensives pour garantir leur santé et leur bien-être pendant qu'elles se trouvent à l'installation.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Lâcher des caribous</i>			

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
25	<p>Inquiétudes quant à la capacité des caribous élevés en captivité de s'adapter à la vie sauvage. Certaines préoccupations ont été soulevées, dont les suivantes : les caribous élevés dans une région forestière ne s'adapteront pas à un environnement davantage alpin après l'étape du lâcher; les caribous élevés en captivité ne sauront pas comment faire pour survivre dans la nature, surtout s'ils sont relâchés sans leur mère; les caribous élevés en captivité ne seront pas acceptés par les populations sauvages; les caribous élevés en captivité seront trop jeunes au moment de la mise en liberté et n'auront pas eu le temps d'apprendre la dynamique de la population; les caribous élevés en captivité ne resteront pas à l'endroit où ils ont été relâchés; les caribous élevés en captivité seront tués par des prédateurs dès qu'ils seront relâchés.</p> <p>Voici quelques recommandations retenues : permettre aux caribous d'apprendre la dynamique de la population avant la mise en liberté; utiliser des outils de sensibilisation du public et des mesures de fermeture de certains secteurs pour protéger les caribous qui ont été relâchés.</p>	<p>Un certain nombre de mesures seront mises en œuvre pour tenter d'accroître les probabilités que les caribous élevés en captivité survivent dans la nature. Une fois relâchés, les caribous élevés en captivité seront placés dans un enclos de mise en liberté progressive avec des animaux qui s'y trouvaient déjà et de qui ils pourront tirer des apprentissages. Les femelles seront relâchées juste avant la période de rut afin qu'elles puissent s'intégrer aux harems. Il y aura aussi probablement une accumulation de neige au sol dans les régions en haute altitude quand les femelles seront remises en liberté en septembre ou en octobre, ce qui empêchera les prédateurs d'accéder aux populations. De plus, les fermetures saisonnières en hiver de l'habitat du caribou seront toujours en vigueur, la densité de la population de prédateurs n'a jamais été aussi basse dans le PNJ et les caribous seront relâchés au centre de leur aire de répartition, loin de l'endroit où se tiennent la plupart des prédateurs dans le parc. Les caribous feront l'objet d'une surveillance après le lâcher. Il se peut que d'autres mesures soient prises pour protéger le caribou au besoin, notamment un déplacement ciblé ou le retrait de certains prédateurs.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
26	<p>Préoccupations relativement à l'approche de mise en liberté progressive, notamment face aux éléments suivants : stress inutile pouvant être causé par le déménagement des caribous sauvages dans un enclos; source de nourriture inadéquate dans l'enclos de mise en liberté progressive; délai insuffisant pour permettre aux animaux d'un an élevés en captivité et à la population sauvage de créer des liens; risque accru de prédation à l'égard des caribous élevés en captivité.</p>	<p>L'approche de mise en liberté proposée se fonde sur des expériences vécues dans le cadre d'autres projets semblables, comme celui ayant mené à l'intégration réussie du caribou dans le cadre des déménagements des hardes de South Purcell et de South Selkirk. Les femelles seront relâchées à 14 mois et juste avant la période de rut afin qu'elles puissent s'intégrer aux harems. Nous utiliserons « des tantes et des oncles » (des caribous qui ont déjà vécu à l'état sauvage) pour aider les animaux d'un an à acquérir les compétences et les connaissances requises pour vivre dans la nature. Les enclos de mise en liberté progressive seront situés près de l'endroit où la population toujours présente est supposée se trouver à cette époque de l'année dans la mesure du possible. Il y aura aussi probablement une accumulation de neige au sol dans les régions en haute altitude quand les femelles seront remises en liberté en septembre ou en octobre, ce qui empêchera les prédateurs d'accéder aux populations. De plus, les fermetures saisonnières en hiver de l'habitat du caribou seront toujours en vigueur, la densité de la population de prédateurs n'a jamais été aussi basse dans le PNJ et les caribous seront relâchés au centre de leur aire de répartition, loin de l'endroit où se tiennent la plupart des prédateurs dans le parc. Les caribous feront l'objet d'une surveillance après le lâcher. Il se peut que d'autres mesures soient prises pour protéger le caribou au besoin.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
27	Préoccupations concernant l'âge qui est proposé pour le lâcher. Parmi les recommandations formulées, mentionnons le fait de remettre en liberté le caribou plus tard qu'à l'âge de 10 mois puisque le caribou des bois ne s'accouple pas avant l'âge de 28 mois et le fait de relâcher des individus plus âgés qui ont dépassé l'âge idéal pour la reproduction.	<p>Les femelles seront relâchées à l'âge de 14 mois suivant les recommandations des experts dans le domaine. Même si le fait de garder les caribous en captivité plus longtemps permettrait aux animaux de se rapprocher de l'âge de procréation au moment de leur mise en liberté, la densité dans l'installation deviendrait plus grande en raison des nombreux groupes d'âge qui se chevaucheraient. Cela risquerait de compromettre le bien-être des caribous.</p> <p>Parcs Canada prévoit libérer les caribous qui ne s'adaptent pas à la vie en captivité, y compris ceux qui ne sont plus en âge de s'accoupler.</p>	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
28	Préoccupations soulevées par rapport à ce qui arrivera aux caribous s'ils quittent le PNJ ou si Parcs Canada tente de restreindre ou de contrôler les déplacements ou la migration des caribous.	<p>Le PNJ fait partie d'un écosystème régional plus vaste dans lequel les animaux sauvages sont libres de circuler sans respecter les limites du parc pour se rendre dans le paysage provincial. Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada de façon plus générale travailleront en étroite collaboration avec nos partenaires provinciaux pour tenter d'améliorer l'avenir du caribou sur l'ensemble des terres. Les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta travaillent toutes deux à l'amélioration des conditions de vie du caribou.</p> <p>Le caribou fera l'objet d'une surveillance une fois qu'il aura été relâché. Il pourrait arriver à l'occasion que des caribous soient déplacés parce qu'ils se sont rendus dans des zones jugées risquées pour eux; toutefois, Parcs Canada encourage les déplacements naturels des caribous. On ne prévoit pas restreindre les déplacements des populations de caribous.</p>	En dehors de la portée de l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Gestion adaptative/apprentissage auprès des autres</i>		
29	Il sera primordial d'assurer une surveillance des caribous relâchés et d'adapter le programme en conséquence si l'on veut garantir la réussite du programme.	Parcs Canada suivra de près les caribous relâchés et apportera des modifications au programme au besoin.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
30	Il faudrait utiliser les meilleures données scientifiques qui sont disponibles ainsi que le savoir autochtone pour étoffer le Projet. On recommandait entre autres que Parcs Canada échange avec des experts et d'autres intervenants réalisant de la reproduction en captivité et demande à des communautés autochtones de collaborer au Projet.	<p>Le travail mené en collaboration avec des partenaires et les leçons tirées d'autres projets forment un volet clé du programme qui est proposé. Depuis 2017, nous échangeons avec un certain nombre d'experts d'universités et d'institutions sur les sujets suivants : écologie démographique; écologie du caribou; élevage de conservation; génétique; santé et élevage des animaux; faisabilité de l'élevage de conservation. Cette collaboration comportait un examen scientifique sur plusieurs semaines dans le cadre duquel Parcs Canada a présenté le Projet à des scientifiques de partout dans le monde.</p> <p>De plus, Parcs Canada fait participer des partenaires autochtones à cette proposition de projet depuis quelques années déjà. Parcs Canada continuera d'échanger et de collaborer avec des partenaires autochtones dans le cadre du Projet grâce à différentes initiatives de partenariat et de collaboration.</p>	La formulation a été améliorée dans l'EID pour faire référence à l'élaboration d'un Plan d'inclusion des Autochtones et pour donner des exemples des types de comités qui pourraient être créés pour orienter le Projet. Ces comités compteraient différents experts et partenaires autochtones ou gardiens du savoir selon le cas.
31	Recommandation indiquant que Parcs Canada devrait faire connaître les réussites et les échecs du Projet puisque ce dernier pourrait servir de modèle à suivre pour d'autres projets s'il s'avère fructueux.	Parcs Canada reconnaît que le projet d'élevage de conservation qui est proposé présentera un intérêt pour d'autres administrations et organisations travaillant au rétablissement du caribou. Nous prévoyons transmettre ce que nous avons appris dans le cadre du Projet en diffusant des rapports et en donnant des séances d'information.	En dehors de la portée de l'EID.
	<i>Fin du projet</i>		

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
32	<p>Inquiétudes soulevées quant au fait que le Projet devrait être assorti d'un résultat final défini. Parcs Canada ne devrait pas faire l'élevage de caribous pendant une période indéterminée. Si le programme ne parvient pas à accroître les populations, il faudrait y mettre fin. Plus longtemps l'installation sera en exploitation, plus fortes seront les probabilités de causer des conséquences imprévues. On recommande de fixer des seuils clairs pour mettre fin au programme de façon anticipée et de déterminer une date de fin ferme si le programme réussit à faire croître les populations.</p>	<p>On prévoit instaurer un programme à long terme mais pas un programme permanent. Le centre d'élevage serait construit en ayant en tête un jour de le déclasser et de remettre le site dans son état naturel. Il est trop tôt pour déterminer exactement quand le résultat final serait atteint.</p> <p>Si la technique porte ses fruits, plusieurs options seront possibles pour mettre fin au programme. Si la santé et le bien-être des animaux prenant part au programme étaient compromis ou si la technique utilisée ne permettait pas de faire croître la population de Tonquin, on mettrait fin au programme.</p> <p>Le programme sera évalué sur une base périodique en fonction des principales étapes. Ce pourrait être, par exemple, après les premiers lâchers de caribous dans la population sauvage, une fois que la population de Tonquin a atteint 200 individus ou lorsque la population de la Brazeau ou de Maligne sera jugée viable.</p>	<p>Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.</p>
33	<p>Préoccupations relativement au fait que l'état de l'habitat n'a pas été pris en compte au moment de déterminer la taille de la population que l'on souhaiterait atteindre. On a recommandé que le Projet comporte un volet de gestion de l'habitat qui évaluerait la façon dont la structure forestière du parc a évolué en plus de 70 ans sachant qu'elle a su faire vivre des hardes de caribous beaucoup plus nombreuses.</p>	<p>Les caribous préfèrent les vieilles forêts, qui évoluent très lentement. Le Programme de surveillance de l'intégrité écologique suit activement les répercussions des changements climatiques sur l'habitat alpin. Par ailleurs, nous avons presque terminé une carte de la végétation à échelle fine, qui nous permettra de mieux comprendre les changements survenus dans l'habitat au fil du temps de façon détaillée. D'après l'information présentement disponible, nous croyons que l'écosystème actuel est en mesure de soutenir une population plus imposante. Il faudra travailler davantage à la définition de l'objectif de rétablissement.</p>	<p>Aucune modification de l'EID n'est requise.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
34	Parcs Canada a besoin d'un plan au cas où la réintroduction du caribou au moyen du programme d'élevage ne fonctionne pas dans le PNJ.	La surveillance des animaux sauvages et des animaux relâchés sera essentielle pour comprendre la réussite ou l'échec du programme. Les prochaines étapes possibles seront définies en fonction des apprentissages qui seront retenus de ce programme.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
<i>Gestion des fermetures saisonnières/de l'accès</i>			
35	Des gens ont manifesté explicitement leur soutien ou leur opposition aux fermetures en hiver et aux restrictions d'accès imposées aux visiteurs visant à favoriser la protection de l'habitat du caribou et le rétablissement de l'espèce. Un nombre légèrement plus élevé d'individus ont exprimé explicitement leur soutien à l'égard des fermetures et des restrictions d'accès pour les visiteurs en hiver.	<p>Les fermetures saisonnières en hiver de l'habitat du caribou seront toujours en vigueur, que le programme d'élevage de conservation proposé aille de l'avant ou non, l'objectif étant d'appuyer le rétablissement de la PL de Jasper/Barff.</p> <p>Dans le PNJ, le caribou et son habitat sont protégés en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> et de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>. Bien que ces lois n'imposent pas la prise de mesures de gestion spécifiques, elles demandent à Parcs Canada de protéger et de rétablir les espèces en péril et leur habitat, ce qui exige notamment d'atténuer les menaces. Le Programme de rétablissement du caribou des bois (<i>Rangifer tarandus caribou</i>) population des montagnes du Sud au Canada indique que l'accès facilité des prédateurs dans l'habitat du caribou grâce aux pistes de neige compactée par les activités récréatives hivernales constitue une menace pour l'espèce. Les fermetures saisonnières en hiver sont une mesure efficace pour atténuer cette menace.</p>	En dehors de la portée de l'EID.
36	Préoccupations face aux changements à long terme dans l'accès à l'arrière-pays en hiver et en été, en ce qui a trait aux aires de répartition des caribous, y compris pour ce qui est des répercussions sur	Aucune nouvelle fermeture à long terme n'est prévue par rapport à cette proposition de programme d'élevage de conservation. Il pourrait y avoir des fermetures temporaires à court terme. Par exemple, il pourrait y avoir des retards ou des fermetures temporaires pendant la construction de l'installation	En dehors de la portée de l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>les exploitants de commerces, les guides et les visiteurs/clients. Il a été recommandé d'accompagner les travaux à venir sur la conservation du caribou de ressources mises en place dans le but de remplacer une utilisation comparable de l'arrière-pays.</p>	<p>d'élevage pour des raisons de sécurité ou bien des fermetures temporaires à des endroits où l'on relâcherait de jeunes caribous.</p> <p>Si le processus de rétablissement de la population de Tonquin porte ses fruits et si le caribou est réintroduit dans des aires de répartition que le caribou n'occupe plus à ce moment (p. ex. les aires de répartition de la Brazeau et Maligne), on pourrait remettre en vigueur des fermetures saisonnières de l'habitat du caribou en hiver comme c'était courant de le faire quand le caribou vivait dans ces aires de répartition.</p> <p>Dans le PNJ, le caribou et son habitat sont protégés en vertu de la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> et de la <i>Loi sur les espèces en péril</i>. Bien que ces lois n'imposent pas la prise de mesures de gestion spécifiques, elles demandent à Parcs Canada de protéger et de rétablir les espèces en péril et leur habitat, ce qui exige notamment d'atténuer les menaces. Le Programme de rétablissement du caribou des bois (<i>Rangifer tarandus caribou</i>) population des montagnes du Sud au Canada indique que l'accès facilité des prédateurs dans l'habitat du caribou grâce aux pistes de neige compactée par les activités récréatives hivernales constitue une menace pour l'espèce. Les fermetures saisonnières en hiver sont une mesure efficace pour atténuer cette menace.</p> <p>Parcs Canada continuera d'investir dans l'infrastructure de l'arrière-pays en respectant ce qui est énoncé dans le plan directeur du PNJ 2022, y compris les objectifs pertinents de la Stratégie clé 1 : Conservation du patrimoine naturel et culturel dans l'intérêt des générations futures (p. ex. Objectifs 1.1 et 1.4), de la Stratégie clé 2 : Expériences</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		authentiques adaptées au territoire (p. ex. Objectifs 2.4, 2.5 et 2.7) et de l'objectif de gestion de la région de la vallée Tonquin.	
37	Inquiétudes face aux répercussions de l'usage humain sur le caribou et son habitat. On recommandait notamment d'interdire toute activité humaine dans l'habitat du caribou et de réduire les activités commerciales dans le PNJ.	Aucune preuve n'indique que le fait d'éliminer toutes les activités humaines permettra effectivement aux populations de caribous de se rétablir dans le PNJ. Parcs Canada limite déjà l'accès des humains à l'habitat occupé par les caribous en hiver dans le but de réduire la facilitation de l'accès par les prédateurs aux aires de répartition des caribous. Toutefois, aucun élément ne permet de démontrer que l'utilisation par les humains de l'habitat des caribous en été, en gardant les mesures de contrôle actuelles en place, entraîne des répercussions négatives sur les populations de caribous dans le PNJ. Bien que la priorité absolue de Parcs Canada soit l'intégrité écologique et la conservation, l'expérience des visiteurs et le fait de permettre à des Canadiens et à des gens de l'étranger d'interagir avec des endroits particuliers sont d'autres aspects tout aussi importants. Pour l'instant, aucun plan n'a été établi dans le but de limiter tout accès des humains à l'habitat des caribous dans le parc. Les activités de développement dans le parc seront gérées conformément aux priorités énoncées dans le plan directeur du PNJ 2022 et réglementées par la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> et d'autres règlements et politiques connexes.	Aucune modification de l'EID n'est nécessaire.
<i>Autres commentaires</i>			
38	Inquiétudes face aux répercussions possibles des changements climatiques sur le rétablissement du caribou. Certaines personnes ont également laissé entendre que les aires de répartition de la Brazeau et Maligne ne conviennent plus à l'habitat du caribou en raison des	Les effets des changements climatiques se trouvent dans le haut de la liste des menaces pour bon nombre des espèces en péril dans le PNJ. Même si les scientifiques essaient de prédire les effets des changements climatiques, nous ne pouvons anticiper comment les espèces s'adapteront à ces changements, ni si ces changements auront un effet domino dans l'ensemble des écosystèmes. En	Cette préoccupation est considérée comme étant une lacune sur le plan des connaissances qui sera abordée dans le Plan de surveillance et de données scientifiques à la section 11.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	changements climatiques et que le caribou devrait seulement être réintroduit dans les aires de répartition de Tonquin et d'À la Pêche.	<p>collaboration avec des Autochtones et des chercheurs, Parcs Canada réalise d'importants travaux de recherche à l'intérieur d'aires protégées qui nous aideront à mieux comprendre les répercussions actuelles et futures des changements climatiques. Bien que les zones protégées soient normalement plus résilientes face aux changements climatiques, elles risquent aussi d'avoir une incidence sur le caribou et son habitat.</p> <p>Rien ne permet de croire que l'habitat actuel dans le PNJ est rendu non viable pour le caribou en raison des changements climatiques. Même si Parcs Canada ne connaît pas les effets qu'auront les changements climatiques dans l'avenir, nous savons toutefois que, si aucune mesure n'est prise maintenant pour accroître les populations de caribous, celles-ci disparaîtront éventuellement du parc.</p>	
39	Préoccupations soulevées quant à la sécurité de l'habitat du caribou dans le PNJ. On recommandait notamment que Parcs Canada accorde la priorité aux mesures de protection de l'habitat du caribou; atténue les risques de dégradation de l'habitat; gère l'aire de répartition du caribou de Maligne pour qu'elle puisse être occupée à nouveau le plus tôt possible; gère les répercussions sur l'habitat du caribou de l'utilisation par les humains.	<p>Il est important de protéger l'habitat essentiel dans les parcs nationaux. Les caribous, qu'ils soient sauvages ou qu'ils aient été réintroduits dans la nature, ne pourront mener une vie épanouie si aucune mesure de protection de ce genre n'a été mise en place.</p> <p>Parcs Canada est déterminé à gérer les vastes étendues du parc comme réserve intégrale, où les rares installations et les faibles niveaux d'activité humaine n'entravent aucunement les besoins en habitat des espèces ayant besoin d'un vaste territoire, comme le carcajou, la chèvre de montagne, le caribou, le grizzli et le loup (Objectif 1.1 du plan directeur du PNJ).</p> <p>Pour protéger l'habitat, Parcs Canada a fait ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approuver les Lignes directrices pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la 	En dehors de la portée de l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		<p>station de ski Marmot Basin ainsi que le plan à long terme, ce qui a réduit le domaine à bail de la station de ski de 17 %, créé 118 hectares d'habitat naturel qui profiteront au caribou et à d'autres espèces sauvages et interdit l'installation de remontées mécaniques dans les descentes de ski hors piste;</p> <ul style="list-style-type: none"> - éliminer l'utilisation des motoneiges à des fins opérationnelles par l'APC dans le secteur de la vallée Tonquin; - interdire le développement de sentiers, limiter le nombre de permis de camping sauvage qui sont disponibles, réduire la taille des groupes s'adonnant au camping sauvage dans l'habitat du caribou et diminuer les activités commerciales de pourvoirie; - procéder à des évaluations des projets sur une base continue, y compris des activités de brûlage dirigé, pour connaître leur incidence sur le caribou et son habitat; - réaliser des activités de recherche et de surveillance sur une base continue pour comprendre le risque que surviennent des changements à l'habitat à grande échelle causés par les incendies, les insectes forestiers, les changements climatiques, les activités humaines, l'introduction d'espèces non indigènes dans un écosystème ou les pratiques de gestion de la faune. <p>Parcs Canada continuera de prendre d'autres mesures de rétablissement du caribou en vue d'atténuer les répercussions de l'usage humain sur le caribou et son habitat, notamment en fermant les aires de répartition du caribou qui sont occupées en hiver. Parcs Canada continuera de surveiller les répercussions des activités humaines dans les aires</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		de répartition du caribou lors des autres saisons et prendra des mesures au besoin.	
40	Préoccupations soulevées quant à la sécurité de l'habitat du caribou à l'échelle régionale et à l'extérieur du PNJ. On a recommandé que Parcs Canada travaille avec les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta pour améliorer la connectivité du paysage et la sécurité de l'habitat dans les terres provinciales environnantes.	Parcs Canada continuera de collaborer avec des partenaires fédéraux et provinciaux afin de favoriser la sécurité de l'habitat régional conformément à ce qui est décrit dans le Plan d'action visant des espèces multiples et dans le plan directeur du PNJ 2022. Nous prendrons part à des projets de recherche pertinents chaque fois que cela sera possible. Nous continuerons de transmettre nos commentaires sur la planification de l'aire de répartition provinciale des caribous en Alberta et sur la planification de la population de caribous en Colombie-Britannique lorsque nous serons invités à le faire.	En dehors de la portée de l'EID.
41	Préoccupations relativement au fait que les caribous présents dans le parc ne peuvent plus migrer comme ils le faisaient auparavant en raison des perturbations causées par les humains et des infrastructures mises en place.	Bon nombre des populations de caribous des montagnes du Sud ne vivent pas de migrations saisonnières au cours desquelles elles doivent parcourir de longues distances. Les populations de Tonquin, de Maligne et de la Brazeau présentent des comportements ressemblant davantage à ceux des populations du nord de la Colombie-Britannique qui sont à la recherche de conditions de faible enneigement pour trouver du lichen. Le bassin Marmot a réduit la disponibilité de l'habitat de la population de Tonquin; l'aire de répartition Tonquin s'étend de l'ouest du parc provincial du Mont-Robson à la route 16 jusqu'au ruisseau Whistlers et aux prés Cavell dans la vallée de la rivière Whirlpool. On observe régulièrement des caribous qui se déplacent librement à la grandeur de cette aire de répartition et qui migrent en altitude à la recherche de lichen.	Aucune modification de l'EID n'est nécessaire.
42	Préoccupations devant la possibilité de devoir contrôler les prédateurs dans l'avenir si une hausse du nombre de caribous entraîne une augmentation de la population de	Parcs Canada ne s'attend pas à ce qu'une hausse du nombre de caribous entraîne une augmentation considérable de la population de loups dans le parc. Par le passé, alors que le PNJ connaissait une forte hausse des populations de loups, la présence de	La terminologie faisant référence au Plan de surveillance et de données scientifiques sur les populations de prédateurs et de proies a été améliorée dans l'EID. On a indiqué de façon plus

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>loups dans le parc. Certaines personnes ont demandé à Parcs Canada d'élaborer un plan visant à contrôler à long terme les prédateurs et les ongulés dans le parc. D'autres s'opposent à toute mesure de contrôle des prédateurs.</p>	<p>plus d'un millier d'élans contribuait à cette croissance. Les loups pourront en partie s'alimenter grâce à la présence des deux cents caribous, mais la densité n'est pas assez élevée pour réellement accroître les populations de loups. Si les populations de caribous sont suffisamment importantes, elles pourront survivre à un certain niveau de prédation.</p> <p>Parcs Canada continuera de surveiller les populations de prédateurs et de proies et prendra des mesures au besoin s'il observe un début de déséquilibre entre ces deux groupes. Une stratégie de gestion des prédateurs sera établie pour fixer les seuils et les conditions en fonction desquels on pourra utiliser des mesures de gestion des prédateurs ciblées et localisées (déménagement ou prélèvement), au besoin, en vue de favoriser l'accroissement de la population de caribous dans l'aire de répartition du caribou de Tonquin.</p>	<p>précise que des mesures ciblées et spécifiques de contrôle des prédateurs (déplacement ou retrait) seraient mises en œuvre au besoin.</p>
43	<p>On a recommandé d'élaborer un programme de sensibilisation et d'éducation à l'intention du Projet afin de rallier davantage les gens et de les aider à comprendre. Il a aussi été recommandé que Parcs Canada transmette davantage d'information à propos du programme et des données scientifiques et diffuse des séquences vidéo/des photos des caribous à l'intérieur du centre d'élevage. On a suggéré que Parcs Canada fasse participer la communauté des guides au processus de rétablissement du caribou, du moins en ce qui a trait aux activités de sensibilisation et d'éducation du public.</p>	<p>Parcs Canada continuera de présenter et d'étoffer des programmes de sensibilisation et d'éducation pour expliquer le Projet d'élevage de conservation et le processus de rétablissement du caribou dans le parc de façon plus générale aux utilisateurs du parc. Cela pourrait englober le relais au moyen de caméras à distance et la collaboration avec des partenaires externes en vue de promouvoir les efforts de rétablissement. Il pourrait également s'agir d'élaborer un programme de bénévolat pouvant offrir certaines possibilités telles qu'un programme de récolte de lichen.</p> <p>Parcs Canada continuera de faire participer des intervenants et des personnes du public au Projet si celui-ci va de l'avant, notamment en cherchant des façons de faire collaborer les intervenants et le public à ce même projet.</p>	<p>Aucune modification de l'EID n'est nécessaire.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
44	<p>Craintes exprimées par rapport à la perte de la culture et de l'histoire du ski, de possibilités d'activités récréatives de ski et de randonnée dans l'arrière-pays et de pourvoyeurs en raison des fermetures imposées dans la vallée Tonquin. On a demandé pourquoi les campings pourraient continuer leurs activités alors que les exploitants commerciaux de la vallée Tonquin ne disposeraient pas de ce droit.</p>	<p>Alors que les fermetures saisonnières de l'habitat occupé par le caribou sont liées au rétablissement du caribou de façon plus générale et favorisent la réussite du projet d'élevage de conservation qui est proposé, elles ne sont pas rattachées seulement à l'élevage de conservation et ne font donc pas partie de la proposition. On continuera de mettre en place de telles mesures, peu importe la décision qui sera prise concernant l'élevage de conservation, afin de favoriser le rétablissement de la PL de Jasper/Banff.</p> <p>Parcs Canada convient que les loisirs d'hiver sont importants pour le PNJ et est déterminé à revoir les restrictions dans le but de réduire au minimum l'incidence sur le ski et sur les possibilités de loisirs dans le parc. De plus, nous étudions et envisageons des propositions provenant d'utilisateurs à des fins récréatives et de partenaires externes (p. ex. Hostelling International et le Club Alpin du Canada) visant à offrir des possibilités de loisirs nouvelles ou améliorées dans le parc. En ce qui a trait à la gestion du PNJ, les priorités sont énoncées dans le plan directeur du PNJ 2022 et sont réglementées par la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i>.</p> <p>En octobre 2022, Parcs Canada avait conclu une entente avec Tonquin Valley Adventures et Tonquin Valley Backcountry Lodge pour mettre fin à leurs permis d'occupation et acheter l'ensemble de leurs infrastructures et biens immobiliers.</p>	<p>Aucune modification de l'EID n'est nécessaire. Certains éléments ne font pas partie de la portée de l'EID.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
45	Craintes que l'EID et les processus de consultation ne soient pas constructifs sachant que les décisions ont été prises de façon unilatérale, par exemple en prolongeant la période de fermeture en hiver dans les aires de répartition de Tonquin et de la Brazeau.	Bien qu'elles soient liées au rétablissement du caribou de façon générale, les fermetures saisonnières ne sont pas seulement rattachées à la proposition de projet d'élevage de conservation. On continuera de faire respecter les fermetures saisonnières et de prendre des décisions opérationnelles et de gestion concernant ces fermetures peu importe la décision qui sera prise par rapport à la réalisation du Projet d'élevage de conservation. Le processus de consultation était axé sur la proposition de projet d'élevage de conservation et sur l'EID connexe.	En dehors de la portée de l'EID.

Partenaires gouvernementaux

Le Tableau 10 résume les commentaires transmis par des partenaires gouvernementaux lors des consultations tenues en 2022, la réponse de Parcs Canada à cette rétroaction ainsi que les modifications apportées à l'EID pour tenir compte des commentaires reçus.

Tableau 10 Résumé des commentaires formulés par des partenaires gouvernementaux lors des consultations tenues en 2022

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Projet dans son ensemble</i>		

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
1	<p>L'Alberta et ECCC ont tous deux relevé que le Projet propose de prélever des caribous de l'Alberta et/ou de la Colombie-Britannique. Ils ont donc noté qu'il est primordial que Parcs Canada travaille en collaboration et en coopération avec les administrations voisines pour réaliser le Projet sans compromettre les efforts de rétablissement déployés dans les autres administrations.</p> <p>L'Alberta et ECCC recommandent tous les deux que tout processus éventuel de capture et de déplacement de caribous d'À la Pêche soit basé sur un exercice de coordination et de coopération avec l'Alberta. Ils ont tous deux recommandé que l'on élabore d'un accord conjoint et que l'on établisse des comités techniques mixtes avec Parcs Canada concernant la proposition de projet et les répercussions propres à la population d'À la Pêche ainsi que d'autres populations sources éventuelles.</p> <p>Par ailleurs, ECCC a fait remarquer que l'on pourrait améliorer les chances de réussite du Projet en utilisant le savoir et l'expertise de collaborateurs de plusieurs administrations, y compris d'Autochtones et d'intervenants qui travaillent à la concrétisation</p>	<p>Parcs Canada a travaillé et continue de travailler en collaboration avec l'Alberta, la Colombie-Britannique, des partenaires autochtones et des intervenants. Par exemple, depuis plusieurs années, Parcs Canada facilite la tenue de cérémonies, l'échange de données, les visites sur place et l'organisation de réunions portant sur le rétablissement du caribou avec des partenaires autochtones. Dans la même veine, nous avons tenu des réunions et transmis de l'information sur le rétablissement du caribou auprès de différents intervenants, dont la Société pour la nature et les parcs du Canada, l'Alberta Wilderness Association, la Caribou Conservation Breeding Foundation et l'Interpretive Guides Association. Parcs Canada échange régulièrement de l'information avec l'Alberta (comme de l'information sur la population d'À la Pêche) et la Colombie-Britannique et a travaillé en étroite collaboration avec cette dernière pour élaborer la proposition. Par exemple, la Colombie-Britannique et Parcs Canada ont communiqué de l'information sur la conception et les exigences de l'installation et ont collaboré au choix du site.</p> <p>Parcs Canada est prêt à signer les ententes nécessaires pour étayer le Projet. Parcs Canada est reconnu comme étant une autorité compétente distincte en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> pour ce qui est de tous les individus se trouvant sur des terres fédérales gérées par notre Agence et, à cet égard, il a la responsabilité et le pouvoir vis-à-vis de la loi de rétablir la PL de Jasper/Banff. En vue de favoriser la collaboration entre les administrations, si le Projet est approuvé, Parcs Canada entend établir une structure de gouvernance (comme un comité consultatif externe) qui soutiendra la collaboration sur une base continue.</p>	<p>Des éléments ont été ajoutés à l'EID dans le but de clarifier le processus d'élaboration des ententes multipartites requises, des comités techniques et des groupes consultatifs avec l'Alberta, la Colombie-Britannique, les partenaires autochtones et ECCC.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	d'objectifs communs en matière de conservation et de rétablissement.		

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
2	<p>La Colombie-Britannique a admis qu'elle a établi et conservé un lien solide et positif avec Parcs Canada grâce à des communications et à un échange d'information sur une base régulière depuis les premières activités d'enquête rattachées au Projet.</p> <p>La Colombie-Britannique a fait part de son désir de continuer de collaborer avec Parcs Canada par l'intermédiaire de communications et d'un échange d'information sur une base régulière à mesure que se dérouleront les prochaines étapes de la mise en œuvre du Projet. La Colombie-Britannique a aussi fait savoir qu'elle est prête à continuer de tirer des apprentissages des expériences acquises par Parcs Canada dans le cadre du Projet.</p> <p>La Colombie-Britannique a formulé la recommandation suivante : étant donné qu'au moins une population de caribous des montagnes du Sud de la Colombie-Britannique risque d'être désignée comme étant une éventuelle population « donatrice » qui viendra appuyer le projet qui est proposé, il faudrait engager rapidement des discussions continues entre la province et Parcs Canada afin de confirmer la validité du choix des populations de la Colombie-Britannique pour donner des individus au Projet et pour aider</p>	<p>Parcs Canada est déterminé à poursuivre l'échange de communications et d'information sur une base régulière avec la Colombie-Britannique alors que nous discutons tous ensemble des éventuelles populations sources dans la province de la Colombie-Britannique et que Parcs Canada cherche toujours à faire approuver le Projet. Nous sommes également prêts à conclure les ententes nécessaires pour appuyer le Projet et nous assurer de travailler dans le respect des exigences énoncées dans les politiques et les règlements de la Colombie-Britannique.</p> <p>La priorité de Parcs Canada consiste à éviter de mettre en péril la viabilité à long terme de toute population source de caribous éventuelle et de compromettre l'accord en vertu de l'article 11 conclu entre la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada.</p>	<p>L'EID a été mise à jour pour démontrer que la Colombie-Britannique est intéressée à travailler avec Parcs Canada en vue de cibler d'éventuelles populations sources dans la province.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	Parcs Canada à s'y retrouver dans les exigences des politiques et des règlements de la Colombie-Britannique.		

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
3	L'Alberta est inquiète par rapport au fait que la proposition actuelle et l'ébauche de l'EID ne contiennent pas de mesures spécifiques et directes ni de stratégies de gestion adaptative qui seraient probablement nécessaires si l'on veut que la procédure de lâcher se fasse de manière responsable et soit couronnée de succès et si l'on veut garantir la survie d'une espèce en grand danger.	Parcs Canada reconnaît que certains détails sur des mesures spécifiques et directes et sur des stratégies de gestion adaptative ne sont pas présentés dans l'ébauche de l'EID ni dans la proposition de projet. On travaille présentement à l'élaboration d'un Plan de surveillance et de données scientifiques détaillé pour le Projet. Le Plan est conçu de manière à pouvoir évaluer et présenter tous les aspects de l'élevage de conservation, allant des sciences vétérinaires dans l'installation à l'écologie du caribou dans la nature. Des comités techniques spécialisés, informés et neutres seront formés dans le but d'aider Parcs Canada à cerner les besoins en matière de recherche et de surveillance relatifs au caribou dans un cadre de gestion adaptative.	D'autres détails ont été ajoutés à la section 11 de l'EID concernant l'élaboration d'un Plan de surveillance et de données scientifiques et la formation de comités techniques au besoin.
<i>Approvisionnement en caribous</i>			
4	L'Alberta et ECCC s'inquiétaient du fait qu'il y avait des incertitudes face aux populations sources selon ce qui était énoncé dans la proposition de projet et l'ébauche d'EID. L'Alberta s'inquiétait plus précisément du nombre proposé ainsi que du moment choisi pour les éventuels prélèvements dans la population d'À la Pêche. ECCC a fait ressortir qu'il est primordial de définir clairement les répercussions et les risques possibles du point de vue du rétablissement des populations sources et de décrire une approche adaptative permettant d'atténuer les risques et de suivre les résultats.	<p>Parcs Canada convient que les prélèvements dans la population source ne doivent pas mettre en péril la faisabilité du rétablissement d'autres populations ou PL. Le rétablissement du caribou des montagnes du Sud constitue une priorité pour le gouvernement du Canada dans son ensemble; les objectifs en matière de population et de répartition qui sont énoncés dans le Programme de rétablissement s'appliquent dans la même mesure à toutes les PL, y compris à la PL d'À la Pêche et à celle de Jasper/Banff.</p> <p>Parcs Canada ne prendra aucune mesure qui pourrait compromettre les engagements pris par l'Alberta ou la Colombie-Britannique en matière de conservation et de rétablissement du caribou des bois ni les engagements découlant des accords en vertu de l'article 11 conclus avec le gouvernement du Canada.</p> <p>Parcs Canada ne capturera pas de caribous provenant de terres provinciales ni de populations</p>	<p>La formulation utilisée dans l'EID a été améliorée dans le but d'insister sur le fait que les travaux effectués pour cerner les éventuelles populations sources sont de nature préliminaire et que d'autres travaux seront menés à bien une fois qu'une décision aura été prise concernant le Projet.</p> <p>Dans le but de promouvoir la collaboration entre les administrations, Parcs Canada prévoit établir une structure de gouvernance (p. ex. un comité consultatif externe, un groupe de travail autochtone et des comités techniques mixtes); cela favorisera la collaboration continue sur des sujets tels que les populations sources appropriées et les nombres que l'on pourrait fournir pour le Projet d'élevage de conservation.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
		<p>communes comme la population d'À la Pêche ou d'autres populations régionales se trouvant en Colombie-Britannique sans l'accord absolu de l'Alberta et de la Colombie-Britannique respectivement.</p> <p>Les travaux préliminaires de Parcs Canada traitant des répercussions sur les populations sources ont permis de faire ressortir que, dans certains scénarios, on pourrait prélever des animaux sources sans compromettre la réalisation des objectifs de rétablissement au sein de la population d'À la Pêche. Parcs Canada convient qu'il faudra faire d'autres travaux de modélisation et propose d'entreprendre de tels travaux en étroite collaboration avec l'Alberta et la Colombie-Britannique.</p>	<p>Parcs Canada travaillera en collaboration avec des partenaires afin de définir les accords multipartites nécessaires pour appuyer le Projet. Parcs Canada capturera uniquement des caribous sur des terres provinciales ou provenant de populations communes (comme la population d'À La Pêche) en vertu d'une entente conclue entre Parcs Canada et le gouvernement provincial.</p>
5	<p>L'Alberta a fait part de préoccupations relativement aux données démographiques sur la population qui ont été utilisées dans les modèles de Parcs Canada. Elle a recommandé que l'on apporte quelques améliorations en vue de peaufiner les intrants du modèle (p. ex. tailles des populations, adaptation différentielle, taux démographiques) et que l'on tienne compte de l'incertitude entourant les mesures environnementales et les mesures de rétablissement afin de s'attaquer aux risques généraux et d'élaborer les scénarios possibles.</p>	<p>Parcs Canada se réjouit de pouvoir utiliser les intrants du modèle tels qu'ils sont proposés et de pouvoir travailler en étroite collaboration avec l'Alberta à de futurs exercices de modélisation de la population qui viendront étayer le Projet.</p>	<p>On a fait davantage référence aux futurs exercices de modélisation dans l'EID afin de tenir compte de cette préoccupation.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
6	<p>L'Alberta est inquiète par rapport au fait que Parcs Canada divise la population d'À la Pêche par écotype : résident des montagnes et migrateur saisonnier. L'Alberta a laissé entendre que cette approche n'est pas conforme à son approche de gestion et que, selon l'évaluation qu'elle a faite d'études récentes et d'après le contexte historique, il existerait un seul écotype de caribou dans la population d'À la Pêche. Retenir l'hypothèse d'une population divisée pourrait entraîner un biais inutile et peut-être même trompeur qui pourrait cacher les répercussions possibles des résultats sur la population d'À la Pêche. L'Alberta avance que de telles divisions ne devraient pas avoir d'incidence sur la décision prise ou la stratégie retenue en ce qui a trait aux prélèvements.</p>	<p>Parcs Canada est d'accord pour dire qu'il faudrait tenir compte de la population dans son ensemble pour fixer un nombre approprié d'animaux sources qui pourraient être capturés à partir de la population d'À la Pêche.</p> <p>Parcs Canada mettra en place un comité technique mixte avec l'Alberta pour collaborer à d'autres travaux de modélisation de la population source, consigner des détails et noter la pertinence des différents écotypes sur la stratégie d'approvisionnement. Parcs Canada ne capturera pas de caribous provenant de terres provinciales ni de populations communes (comme la population d'À La Pêche) sans disposer d'une entente conclue entre Parcs Canada et le gouvernement provincial.</p>	<p>On a ajouté des éléments à l'EID sur l'engagement visant à mettre en place un comité technique de concert avec les provinces qui traitera des détails relatifs à la modélisation de la population et à la capture des animaux. On y trouvait un engagement précisant que l'on capturera uniquement des caribous sur des terres provinciales ou provenant de populations communes (comme la population d'À La Pêche) en vertu d'une entente conclue entre Parcs Canada et le gouvernement provincial à la section 2.4.</p>
7	<p>L'Alberta a recommandé que le processus de récupération à des fins de conservation des caribous de Tonquin et de la Brazeau soit utilisé pour en faire les populations fondatrices de l'installation d'élevage que l'on propose d'établir dans le PNJ.</p>	<p>Parcs Canada est d'accord et entend déplacer l'ensemble de la population de la Brazeau vers l'installation d'élevage (car cette harde est fonctionnellement disparue) ainsi que quelques individus de la population de Tonquin. Parcs Canada croit que le processus d'accroissement a de meilleures chances de réussite si les animaux sont réintroduits dans une population toujours présente; par conséquent, il capturera seulement un petit nombre d'individus provenant de la population de Tonquin.</p> <p>Idéalement, il faut répartir prudemment les animaux fondateurs dans plusieurs populations pour atténuer les effets sur une seule population.</p>	<p>Aucune modification de l'EID n'était nécessaire.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
8	L'Alberta a formulé la recommandation suivante : après une période d'évaluation définie, on pourrait appliquer une approche risques-avantages traitant des éventuelles possibilités de recourir à d'autres populations sources, dont la population d'À la Pêche et d'autres populations de caribous des montagnes du Sud présentes en Colombie-Britannique.	<p>Parcs Canada craint que, si d'autres délais s'ajoutent pour démontrer le bien-fondé du concept, la PL de Jasper/Banff ne disparaisse. Des données probantes démontrent qu'il est possible de garder le caribou en captivité (p. ex. Large Animal Research Station, différents enclos de maternité, parcs zoologiques de St-Félicien et de Calgary, etc.). En janvier 2021, Parcs Canada a engagé l'organisme Foundations of Success pour qu'il dirige une analyse scientifique portant sur la proposition de projet d'élevage de conservation en collaboration avec des experts indépendants. Selon les conclusions de cette analyse, on peut raisonnablement croire qu'il est techniquement possible de mettre en place une stratégie d'élevage de conservation dans le PNJ.</p> <p>Parcs Canada mettra en place des comités techniques mixtes avec les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique en vue de modéliser le potentiel relatif à différentes populations sources dans chaque province et de définir des méthodes de capture adéquates.</p>	Des éléments ont été ajoutés à l'EID à propos de cette préoccupation.
<i>Lâcher des caribous</i>			
9	L'Alberta a des inquiétudes face à la suggestion de Parcs Canada de relâcher des individus élevés en captivité ou de retourner des caribous qui ont été capturés au sein de populations sauvages, comme la population d'À la Pêche. L'Alberta craint que le fait de lâcher des animaux captifs ou de remettre en liberté des animaux qui étaient officiellement des animaux sauvages pourrait introduire de nouvelles maladies dans la population de caribous d'À La Pêche. L'Alberta	<p>Parcs Canada convient que la question de la surveillance et de la gestion de la santé est un volet clé du projet qui est proposé. Les examens de santé effectués dans le cadre de programmes modernes d'élevage en captivité et de réintroduction de grands mammifères constituent une excellente mesure d'atténuation contre la propagation des pathogènes.</p> <p>Parcs Canada mettra en place un comité technique mixte avec des partenaires provinciaux, fédéraux et autochtones ainsi qu'avec d'autres experts externes dans le but de passer en revue les pratiques d'élevage des animaux, y compris les mesures de</p>	Des éléments ont été ajoutés à l'EID pour indiquer que tout retour sera fondé sur d'autres recommandations ou conseils provenant du comité directeur technique et sera basé sur les protocoles de surveillance de la santé. De plus, des éléments ont été ajoutés pour indiquer l'engagement de Parcs Canada visant à conclure des ententes multipartites avec les provinces, dont une entente avec l'Alberta pour la gestion conjointe continue de la population d'À la Pêche.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	recommande qu'aucun animal ayant été gardé dans l'installation d'élevage de conservation ne soit relâché dans la population d'À la Pêche, ce qui comprend le retour des populations fondatrices.	<p>biosécurité requises pour prévenir l'introduction de nouvelles maladies.</p> <p>Par ailleurs, Parcs Canada recommanderait de se lancer dans la surveillance de la santé et le suivi des populations sauvages en vue de comprendre les préoccupations de base actuelles en matière de santé et de mieux comprendre comment réagir face aux nouvelles maladies, comme la MDC.</p> <p>La proposition initiale consistant à retourner les animaux dans la population d'À la Pêche avait pour objectif de réduire l'impact qui découlerait du fait de retirer des animaux de cette population. Parcs Canada ne retournera pas les populations fondatrices ni les animaux élevés en captivité au sein de la population d'À la Pêche s'il ne reçoit pas l'appui de l'Alberta. Toutefois, nous avons également remarqué que, pendant les consultations, un certain nombre de partenaires autochtones et d'intervenants ont suggéré que, si Parcs Canada devait retirer des animaux de la population d'À la Pêche, nous devrions envisager de retourner ces animaux au sein de cette population à titre de mesure d'atténuation.</p>	
10	L'Alberta s'inquiète du fait que la taille estimée de la population de caribous dans la PL de Jasper/Banff a toujours été faible, y compris pendant la période chevauchant celles pour lesquelles les estimations rapportent de faibles densités de populations de loups. Cette province a observé que le taux de survie du caribou de Parcs Canada pour ce qui est de la population de Tonquin est nettement inférieur à ce que l'Alberta a documenté pour les populations de caribous des montagnes du Sud sur	<p>Parcs Canada reconnaît que la population de caribous dans la PL de Jasper/Banff était faible au cours de la période pendant laquelle la densité de la population de loups était faible. Toutefois, au moment où les densités des populations de loups se situaient sous 3 loups/1 000 km² ou même à 2 loups/1 000 km², les sous-populations de caribous étaient trop petites pour se rétablir par elles-mêmes.</p> <p>On a appris que le taux de survie était dans la moyenne pour l'ensemble des séries chronologiques, en raison de la faible précision découlant de la petite taille des échantillons. Les renseignements et les ensembles de données obtenus à l'interne indiquent</p>	Les formulations utilisées dans l'EID relativement à la gestion des loups ont été élargies en vue d'inclure également d'autres prédateurs. Une stratégie de gestion des prédateurs sera établie pour fixer les seuils et les conditions en fonction desquels on pourra utiliser des mesures de gestion des prédateurs ciblées et localisées (déménagement ou prélèvement), au besoin, en vue de favoriser l'accroissement de la population de caribous dans l'aire de répartition du caribou de Tonquin.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<p>les terres gérées à l'échelle provinciale. Elle est inquiète parce que l'on pourrait déplacer des animaux de l'À la Pêche vers l'installation alors que leurs probabilités de survie dans leur aire de répartition d'origine sont présentement considérablement plus grandes que dans les conditions de l'environnement de mise en liberté qui est proposé.</p> <p>La province est préoccupée par le fait qu'il n'y a aucune discussion sur les répercussions qu'ont les autres prédateurs (comme les cougars et les ours) et sur la contribution de ces derniers au faible taux de survie des femelles adultes dans le PNJ.</p> <p>L'Alberta avance que la cause du déclin du caribou n'est pas encore bien contrôlée. Les données probantes sont insuffisantes pour pouvoir conclure que les menaces excessives à l'égard des caribous relâchés, et les taux démographiques qui en découlent dans le cas du caribou, ne sont plus un facteur déterminant et peuvent compromettre ou empêcher la réalisation des objectifs du programme.</p>	<p>un taux de survie plus élevé pendant la période où la densité de la population de loups était faible. Nous avons peaufiné nos modèles de survie afin de mieux prendre en compte ces modifications au fil du temps, mais nous devons en faire davantage pour faire connaître ces différences.</p> <p>Les activités de surveillance de Parcs Canada ont fait ressortir que les estimations (qui n'ont pas été publiées et qui sont imprécises) de la survie de la population de Tonquin indiquent une stabilité de la population et même une légère croissance de 2016 à 2022. Cette sous-population est très petite, et le potentiel de croissance est faible. La sécurité de l'habitat à long terme est encore élevée à l'intérieur des limites des aires protégées.</p> <p>Tous les animaux de À la Pêche déplacés feraient alors partie de la population de reproduction; ils seraient gardés en captivité et protégés des prédateurs et d'autres sources de mortalité. Le taux de survie en captivité est habituellement élevé, beaucoup plus élevé que dans les systèmes naturels.</p> <p>Parcs Canada convient qu'il existe des prédateurs spécialistes du caribou autres que le loup et que ces prédateurs auront une incidence sur le caribou. La mortalité et la prédation chez le caribou font l'objet d'une surveillance au moyen de colliers et de visites. Une stratégie de gestion des prédateurs sera établie pour fixer les seuils et les conditions en fonction desquels on pourra utiliser des mesures de gestion des prédateurs ciblées et localisées (déménagement ou prélèvement), au besoin, en vue de favoriser l'accroissement de la population de caribous dans l'aire de répartition du caribou de Tonquin.</p>	

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	<i>Autres préoccupations</i>		
11	BC Parks s'inquiétait du fait que la végétation au sol à l'emplacement proposé pour l'installation soit rapidement dévastée. L'organisme recommande de pouvoir compter sur un deuxième poste de jachère.	Parcs Canada a conçu une installation suffisamment grande pour régler cette préoccupation; nous retrouverons davantage de caractéristiques que ce dont nous avons besoin dans une seule installation. Nous nous attendons à ce que l'habitat se dégrade considérablement dans l'installation; les animaux recevront donc des suppléments alimentaires et de l'eau. Les déplacements d'un enclos à l'autre par rotation seront importants; nous travaillons à l'intégration de ce concept. Nous devons peut-être réduire la densité pendant un certain nombre d'années en plus d'assurer la rotation entre les enclos.	Cette préoccupation est suffisamment évoquée dans l'EID. Aucune modification n'a été requise.
12	L'Alberta et ECCC étaient préoccupés par le fait que Parcs Canada utilise la densité maximale pour la population de loups mentionnée dans le Programme de rétablissement. L'Alberta a fait remarquer que le Programme de rétablissement fédéral indique clairement que les preuves scientifiques ne sont pas suffisantes et que l'on ne peut donc pas définir la densité maximale de la population de loups parmi les populations de caribous des montagnes du Sud. L'Alberta avance qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'atteindre une densité plus faible pour la population de loups que ce qui est énoncé par le Programme de recouvrement fédéral si l'on veut favoriser le rétablissement du caribou. L'Alberta et ECCC ont tous deux recommandé que Parcs Canada utilise des	Parcs Canada convient que la densité maximale de la population de loups devrait être inférieure à celle inscrite dans le Programme de rétablissement fédéral. Hebblewhite ainsi que Serrouya et ses collaborateurs recommandent des densités variant entre 1,5 et 4,3 loups/1 000 km ² . À l'heure actuelle, on estime que la densité de la population de loups dans le PNJ se situe à 1,2 loup/1 000 km ² .	La densité de la population de loups requise pour favoriser le rétablissement du caribou et les citations connexes ont été mises à jour dans l'EID.

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	recommandations plus récentes portant sur la densité de la population de loups.		
13	<p>L'Alberta a fait part de ses inquiétudes relativement au fait que Parcs Canada avait déclaré qu'il n'était pas nécessaire de contrôler les loups en raison de la faible densité de la population de loups dans le PNJ et qu'aucune mesure ne s'avérerait efficace si l'on ne se penchait pas en même temps sur d'autres populations de proies.</p> <p>L'Alberta a observé que la gestion de la population de loups s'est avérée efficace pour les populations d'À la Pêche et pour d'autres populations de caribous en Alberta et en Colombie-Britannique. L'Alberta a fait part de préoccupations quant au fait que le plan de Parcs Canada ne justifiait pas adéquatement l'abandon du processus de gestion de la population de loups à la faveur d'améliorations requises pour soutenir le potentiel de conservation et de rétablissement dans le cadre du projet d'élevage de conservation.</p> <p>L'Alberta juge préoccupant le fait que les méthodes d'estimation de la densité ne sont pas présentées de façon très détaillée. Étant donné les difficultés et l'incertitude associées à l'estimation de la densité de la population de loups, l'Alberta conseille de ne pas se fier</p>	<p>Parcs Canada reconnaît l'efficacité des méthodes de gestion de la population de loups en Alberta et en Colombie-Britannique.</p> <p>L'objectif de Parcs Canada est de réduire au minimum les interventions et d'améliorer l'intégrité écologique en conservant les populations de proies et de prédateurs à des niveaux naturels et en leur permettant de vivre avec un minimum d'intervention de la part des humains. Le programme qui est proposé a pour but d'accroître les populations de caribous jusqu'à ce qu'elles atteignent des niveaux autosuffisants; à ce moment, on pourrait mettre fin à ce type d'intervention humaine.</p> <p>Parcs Canada collabore avec des chercheurs en vue d'utiliser des modèles, des colliers et des caméras à distance et ainsi de pouvoir estimer la densité de la population de loups. Parcs Canada travaille aussi avec des experts externes afin de mieux quantifier la densité de la population de loups et de faire vérifier nos méthodes actuelles. Parcs Canada continuera de suivre de près et de gérer les loups dans le parc.</p>	<p>La terminologie faisant référence au Plan de surveillance et de données scientifiques sur les populations de prédateurs et de proies a été améliorée dans l'EID. Une stratégie de gestion des prédateurs sera établie pour fixer les seuils et les conditions en fonction desquels on pourra utiliser des mesures de gestion des prédateurs ciblées et localisées (déménagement ou prélèvement), au besoin, en vue de favoriser l'accroissement de la population de caribous dans l'aire de répartition du caribou de Tonquin.</p>

	Préoccupations/commentaires	Réponse de Parcs Canada	Modification de l'EID
	uniquement aux estimations de la densité de la population de loups de Parcs Canada au moment de prendre des décisions critiques.		
14	ECCC a fait savoir qu'un système de gouvernance clairement défini serait utile pour aider le public et les intervenants à comprendre comment les décisions seront prises et à avoir l'assurance que les bons experts et gardiens du savoir seront consultés.	Parcs Canada accueille favorablement ces recommandations. Bon nombre de ces plans sont présentement en cours d'élaboration. Ces plans opérationnels et ces protocoles seront peaufinés si le projet est approuvé.	On a ajouté une référence à l'EID concernant la mise au point des plans opérationnels avant que le Projet ne soit mis en œuvre ainsi que la création de comités consultatifs et techniques externes qui viendront appuyer les opérations.